



FWONTYÈ NOU - NUESTRA FRONTERA

Sources de conflit autour de et à travers la frontière haïtiano-dominicaine

Gerald F. Murray

University of Florida

Soumis à la Fondation Panaméricaine pour le Développement

Saint Domingue, République Dominicaine

7 mars 2010



Table des matières

Introduction	1
Les marchés “binationaux”	4
Contexte	4
Nature extralégale des marchés	5
Difficulté de régulation.	5
Frais arbitraires du côté dominicain	6
Privatisation du marché d’Elias Piña	7
Réduction du volume de commerce générée par la prédation	8
Plaintes relatives à l’absence de marché du côté haïtien de la frontière	9
Résumé des plaintes de la population haïtienne à propos des marchés du côté dominicain.	10
L’ économie de pêche de Pedernales / Anse-à-Pitre	10
La diminution des traditions de pêche pré-coloniale.	10
L’importance de l’ économie de pêche pour Pedernales / Anse-à-Pitre	11
Dilemmes de l’ économie de pêche	13
Le conflit générateur des dimensions des projets de pêche actuels.	14
L’ économie agricole: Priorité pour développement dans les deux pays	15
Régime foncier haïtien: Vue d’ensemble.	16
Besoins fondamentaux: Irrigation et crédit	18
Acces terrestre à Haïti du côté dominicain de la frontière.	19
Orientation non-agricole des Dominicains quittant les villages frontaliers	19
Insertion haïtienne par le systeme patrón	19
Le payement des salaires agricoles	20
Conflits autour des dispositions du salariat	22
Les vols trans-frontaliers	Error!
Bookmark not defined.	
Vols de bétail	Error!
Bookmark not defined.	
Vols de motos et panneaux solaires	27
Vols de panneaux solaires	28

Vols mineurs de jardin.	29
Les vols, le tremblement de terre et les ONG.	29
L'extraction de charbon	30
Les mafias du charbon de bois	30
Potentiel destructeur	31
Connivence des Dominicains, à la fois civils et militaires	Error!
Bookmark not defined.	
Destination haïtienne du charbon.	Error!
Bookmark not defined.	
Contrôles inadéquates	Error!
Bookmark not defined.	
Charbon et tremblement de terre.	32
L'ère post-tremblement de terre: Les étapes suivantes	33
Déclaration générale sur les questions du conflit haïtiano-dominicain.	Error!
Bookmark not defined.	
Marchés binationaux dans l'ère post-séisme	35
L'économie de la pêche dans l'ère post-séisme.	35
L'économie agricole post-séisme à la frontière	36
Vue d'ensemble conceptuelle	Error!
Bookmark not defined.	
Le nouvel espoir: l'irrigation par goutte à goutte à Guayajayuco	Error!
Bookmark not defined.	
Crédit agricole.	Error!
Bookmark not defined.	
La question des arbres: agro-exploitation des forêts génératrice de revenus	40
Systemes de vie économique, systemes de mort économique.	42

Introduction

Le rapport suivant traite des relations binationales le long de la frontière haïtiano-dominicaine ainsi que de l'implication de ces modèles pour les développements le long de la frontière dans le monde transformé de l'île après le tremblement de terre. Le séisme constitue un tournant décisif pour Haïti. Bien que personne ne sache encore ce qui nous attend, la version post-tremblement d'Haïti ne sera jamais une réplique du pays avant le tremblement. (Personne ne souhaite non plus rétablir les systèmes économiques et politiques dysfonctionnels ou la démographie déséquilibrée de Port-au-Prince de la société d'avant le séisme.) Cependant, le séisme exercera aussi un impact profond, et quelque peu plus prévisible, sur l'économie et la démographie de la République Dominicaine. Ces impacts se font déjà sentir, bien qu'ils ne puissent être encore pleinement enregistrés au moment où ces mots sont écrits, quelques semaines après le tremblement.

D'une façon paradoxale, ce rapport a changé le *modus operandi* – ou du moins le *modus operandi* à cours terme- de beaucoup d'agences pour le développement – les institutions multilatérales telles que les Nations Unies, la Banque Mondiale, la Banque interaméricaine de Développement, des institutions bilatérales telles que USAID et les nombreuses institutions du monde des ONG qui fonctionnaient déjà en Haïti ou se sont présentées à la suite du séisme. Les niveaux de financement antérieurs ont non seulement été augmentés, mais les objectifs de programmes ont de plus intégré un niveau d'aide humanitaire d'urgence comme objectif immédiat de ces programmes, et les philosophies et idéologies de programmes qui mettaient l'accent sur l'éducation et/ou la viabilité économique sans subvention ont été mis de côté alors que le besoin de contributions matérielles immédiates et non-subsventionnées commençait à l'emporter sur les considérations de philosophie du développement.

Nous attendrons la dernière section de la discussion écrite sur les implications du tremblement de terre pour aborder les programmes de développement à long terme en Haïti. Le rapport suivant se concentrera sur une dimension particulière des problèmes qui a affecté le passé et affectera le futur du développement en Haïti : les relations entre Haïtiens et Dominicains dans la région frontalière. A ce sujet, le rapport a plusieurs humbles objectifs à visée analytique : (1) décrire l'état des relations entre Haïtiens et Dominicains qui vivaient le long de la frontière immédiatement après le séisme, (2) extrapoler à partir de là le possible impact à long terme du séisme sur l'économie et l'organisation sociale des deux côtés de la frontière, et (3) discuter alternativement des mesures de régulation qui permettraient à différents acteurs institutionnels des deux côtés de la frontière – multilatéraux, bilatéraux, secteur public, et ONG- de s'associer et de contribuer de façon efficace aux projets des communautés locales frontalières. Si les institutions peuvent mettre en suspend leurs objectifs secondaires et se concentrer avec une attention particulière sur les projets économiques, éducatifs, et systèmes de santé des communautés locales à la place ; et si elles peuvent combiner leurs ressources loin des mains prédatrices des gardes-barrières et les canaliser au lieu de cela vers les communautés locales, l'attention humanitaire générée par le tragique tremblement de terre pourra ainsi être une occasion de transformation positive dans le milieu du développement.

La recherche avait été originairement commandée avant le séisme, à l'automne 2009, par la Banque interaméricaine de développement au travers d'une subvention allouée au siège social de la Fondation

Panaméricaine pour le Développement. Le contrat avait deux composantes distinctes, les deux ayant trait aux relations haïtiano-dominicaines. Une des composantes impliquait une analyse des perceptions et attitudes mutuelles entre membres de ces deux populations distinctes. Pas seulement les comptes-rendus des médias populaires, mais également plusieurs descriptions académiques, dépeignent une situation d'hostilité ancienne et profondément ancrée entre les deux nations, étayée d'antipathies raciales habituellement attribuées par les journalistes et les universitaires aux Dominicains. Afin d'anticiper sur les conclusions, que nous aborderons dans un autre rapport, cette vision d'antipathies binationales profondément ancrées est une caricature estropiée et idéologiquement motivée des relations complexes, dont beaucoup sont tendues et beaucoup d'autres humainement chaleureuses, qui se produisent réellement dans la vie quotidienne.

Durant les six semaines de travail sur le terrain le long des deux côtés de la frontière, j'ai découvert que le modèle interprétatif racial imposé de façon systématique à la question des relations entre Haïtiens et Dominicains – « Les Dominicains détestent les Haïtiens pour des raisons raciales » - n'était qu'un tissu d'absurdités superficielles dérivé d'une obsession pour la race importée par les étrangers, et non par les Dominicains ou Haïtiens. Les tensions et problèmes qui existent effectivement n'ont rien à voir avec la couleur de peau ou le type de cheveux. Ce sujet sera amplement traité dans un rapport d'accompagnement à celui-ci. La relation entre les deux populations des deux côtés de la frontière, ainsi qu'entre Dominicains et Haïtiens vivant en République Dominicaine, est suffisamment forte pour permettre des interactions cordiales et collégiales dans des activités de développement sérieuses. L'image de deux populations hostiles ne pouvant interagir ensemble est un stéréotype généré par les médias basé sur des informations de mauvaise qualité et souffrant d'une absence de contact prolongée avec les interactions concrètes se produisant à la frontière.

Les pages qui suivent contiennent une analyse de ce qui était initialement le second des deux sujets assignés : les conflits dans la région frontalière. Le premier sujet se concentrait sur les perceptions et attitudes. Le rapport actuel, traitant plus des comportements, avait été commandé pour traiter des domaines de conflits particuliers qui se produisent entre Haïtiens et Dominicains dans les zones frontalières. Comme il est souvent le cas, la question de recherche initiale – les conflits entre Haïtiens et Dominicains – s'est avérée être un modèle inadéquate pour saisir les réalités locales pour trois raisons :

Les relations entre Dominicains et Haïtiens dans la plupart des communautés visitées étaient caractérisées autant par l'harmonie que par le conflit. Il existe des tensions dans n'importe quelle communauté humaine, en particulier quand il y a des différences internes ethniques et linguistiques. Cependant, se concentrer uniquement sur les conflits ne ferait que renforcer les caricatures et fortifier les stéréotypes sur l'hostilité entre Haïtiens et Dominicains. Les domaines d'interaction cordiale sont aussi devenus un sujet de recherche probatoire.

De tous les conflits observés, tous ne se trouvaient pas qu'entre Dominicains et Haïtiens. Certaines des tensions principales observées se situaient entre les membres des deux populations et leur gouvernement respectif. Les conflits internes au sein de chaque pays sont souvent plus importants que les conflits binationaux. Le concept de "conflit" a été étendu afin d'inclure les tensions à l'intérieur de chacun des groupes nationaux.

Le terrible séisme a complètement changé les réalités sur le terrain, non seulement à Port-au-Prince mais aussi dans les régions frontalières. La situation documentée dans le travail de terrain d'octobre et novembre 2009 n'est pas de l'histoire ancienne hors de propos ; la plupart en reste inchangée malgré le tremblement de terre. Cependant, le séisme de janvier 2010 a altéré la trajectoire d'Haïti de façon si radicale, et à un degré moindre celle de la République Dominicaine, qu'un rapport sérieux se doit de changer d'orientation et présenter l'information dans un nouveau cadre, lequel adressera la question : où allons nous à partir de maintenant ?

Le premier point ci-dessus est important: il existe une attention excessive aux conflits entre Dominicains et Haïtiens. Le choix du conflit comme centre d'intérêt majeur des recherches était guidé par une perception répandue, à la fois nationale et internationale, selon laquelle les relations entre la République Dominicaine et Haïti sont principalement caractérisées d'antagonisme et d'hostilité. Malgré de fortes preuves empiriques prouvant le contraire, les preuves sont souvent éliminées en faveur de stéréotypes relatifs à l'hostilité. Parmi les indicateurs d'harmonie se trouve un fort niveau d'interdépendance économique existant entre les deux pays, des modèles d'intermariages dans la zone frontalière, l'adoption informelle d'enfants haïtiens par des parents dominicains, l'acceptation encline des Haïtiens dans les hôpitaux dominicains, et la présence d'un grand nombre d'enfants haïtiens sans-papiers dans des écoles primaires dominicaines. Cette perception d'une situation de conflit, malgré ces domaines d'interactions chaleureuses, est en partie promue par une série de rapports sur les droits de l'homme durant les dernières dizaines d'années à propos des mauvais traitements présumés des migrants Haïtiens en République Dominicaine. La plupart des Dominicains de tous niveaux sociaux et économiques contestent cette accusation, mais cette perception existe et la République Dominicaine en tant que nation a été en effet condamnée au tribunal de l'opinion internationale dans le monde de la défense des droits de l'homme.

Comme nous le verrons dans les pages à suivre, des observations et entretiens anthropologiques préliminaires sur ces sujets ont cédé le pas à un portrait qui diffère effectivement d'une caricature simpliste victime-bourreau. Les relations complexes entre Haïtiens et Dominicains dans les zones frontalières que j'ai visitées sont caractérisées plus par des mises au point utilitaires mutuelles, et dans la plupart des cas par des interactions humaines soutenues, que par les agressions qui émergent dans les portraits médiatiques, dans de nombreux rapports de droits de l'homme, et jusque dans beaucoup des traitements académiques du sujet. Dans ce sens, la tâche assignée de "documenter les conflits" court le risque de juger le sujet par anticipation et de fausser les conclusions allant vers l'accentuation des éléments négatifs dans les relations haïtiano-dominicaines, et d'ignorer les multiples zones positives d'interaction qui ne contribuent pas à la tâche de "documenter les conflits".

Afin de se prémunir contre de telles représentations erronées, j'ai adopté une définition large de la notion de conflit qui comprend non seulement les explosions de violences verbales et physiques, mais qui inclue aussi d'autres types de tensions et désaccords qui se produisent dans toute communauté humaine. De plus, j'ai cherché à documenter les dites tensions étant donné qu'elles ont lieu non seulement entre Dominicains et Haïtiens, mais aussi à l'intérieur de chaque groupe. Les interactions entre deux populations économiquement disproportionnées dotées de différentes cultures et parlant

des langues différentes donne effectivement lieu à des dynamiques interculturelles et inter linguistiques spéciales qui méritent documentation. Mais les problèmes et conflits entre deux groupes sont plus apparents dans le contexte plus vaste des tensions et adaptations interpersonnelles et intergroupes qui se produisent au sein de n'importe quelle société humaine.

J'organiserai la présentation par domaine de contenu, en commençant par les « marchés binationaux » récemment institués qui sont paradoxalement et simultanément une source vitale de revenus pour les membres des deux groupes ainsi qu'un domaine de conflit binational.

Les “Marchés binationaux”

Contexte

Les marchés improprement appelés “binationaux”, qui devraient plus justement être désignés de marchés de la frontière dominicaine, ont lieu les lundis et vendredis à Dajabón, Elias Piña¹, et Pedernales. Les Haïtiens sont autorisés à traverser vers les villes dominicaines pour acheter et vendre sans passeport ou procédure de visa ; une situation qui n'a pas diminué mais s'est plutôt intensifiée dans les semaines suivant le séisme. Ces échanges commerçants bihebdomadaires sont une source majeure de subsistance pour les Haïtiens comme pour les Dominicains. Ils sont source de richesse, une institution appréciée comme essentielle par pratiquement tous les Dominicains et Haïtiens interviewés au cours de l'étude. En même temps, étant donné leur structure et mode de fonctionnement, ils ont émergé dans la recherche comme une source majeure de tension et de conflit. Cette analyse commencera donc par une discussion sur les problèmes des marchés frontaliers.

Les marchés frontaliers tels qu'ils fonctionnent actuellement ont une origine assez récente. Avec la mort de Trujillo en 1961, la stricte fermeture de la frontière s'assouplit. Avec la chute de Duvalier en 1986, le mouvement d'Haïtiens et de Dominicains à la frontière augmenta. Une partie du mouvement était constitué de Dominicains entrant dans les villes frontalières haïtiennes pour y acheter divers biens, et d'un mouvement parallèle d'Haïtiens traversant la frontière pour acheter et vendre dans les villes frontalières dominicaines. J'ai interviewé des Dominicains qui s'étaient établis et vivaient effectivement dans les villes frontalières haïtiennes lorsque le mouvement était littéralement bidirectionnel.

Le flot bidirectionnel cessa et adopta son mode unidirectionnel actuel, selon lequel les Haïtiens traversent en République Dominicaine non seulement pour faire des achats mais aussi pour vendre, dans les années 90. Le changement m'a été décrit en partie comme un résultat du chaos politique en Haïti et du manque de présence de l'Etat dans les régions frontalières haïtiennes, ce qui générerait une situation d'insécurité qui rendait les Dominicains réticents à traverser vers Haïti. D'autres le perçoivent aussi comme faisant partie d'une stratégie gouvernementale dominicaine pour profiter de l'embargo international qui fut imposé à Haïti et afin d'ouvrir des circuits commerciaux en autorisant les acheteurs

¹ Il y a de cela plusieurs années, le nom de la ville frontalière dominicaine Elias Piña est devenu Comendador. Cependant tous les Haïtiens et la plupart des Dominicains se réfèrent à la ville par son ancien nom. Par conséquent, le nom “Elias Piña” sera utilisé dans ce rapport pour se référer à la ville frontalière.

et vendeurs Haïtiens à traverser librement en territoire dominicain. Quelles qu'en soient les multiples causes, la situation actuelle est celle de marchés dominicains bihebdomadaires contrôlés.

Les trois marchés principaux sont à Dajabón, Elias Piña, et Pedernales. Il n'y a qu'à Pedernales que les activités ont cours dans un marché moderne au lieu de rues citadines fermées à la circulation. Outre ces trois marchés, d'autres marchés bihebdomadaires en territoire dominicain ont émergé, en particulier le long de la frontière nord. Les marchés à Loma de Cabrera et Tiroli en sont des exemples. Ces marchés ont lieu d'autres jours de la semaine afin de ne pas interférer avec les marchés principaux des lundis et vendredis.

Les paragraphes suivants répertorient un certain nombre de cas de figures de problèmes et conflits qui ont émergé dans les marchés au cours de l'étude. Il est néanmoins important de souligner qu'il n'est en aucune manière souhaitable d'éliminer ces marchés. Cet échange commercial bihebdomadaire est un élément essentiel, un pilier économique, dans les vies de dizaines de milliers d'Haïtiens et de Dominicains.

Nature extralégale des marchés.

Les marchés n'ont aucune base légale. Ils naissent spontanément, sans planification organisée, au cours d'événements politiques haïtiens et dominicains. Il n'y a aucune stipulation légale dominicaine qui justifie l'existence des marchés. N'étant pas explicitement interdits par la loi, et comme les populations à la fois civiles et militaires y participent activement, il serait exagéré des les appeler "illégaux". Disons qu'ils opèrent hors la loi.

Les difficultés de régulation.

S'il existait des législations gouvernant les marchés, leurs éléments dysfonctionnels – notamment nombres de pratiques ouvertement abusives – pourraient être contestées et adressées. L'informalité fondamentale des marchés, en revanche, et l'absence de réglementation légale formelle, a laissé la porte ouverte à des intérêts spéciaux qui ont réussi à imposer leurs propres "réglementations" qui seraient contestées car jugées prédatrices et /ou abusives dans un système régulé légalement. Dans la situation extralégale actuelle, les victimes de prédation et d'abus par un tiers n'ont aucun recours légal.

Si la communauté internationale, dans son attention pointue à la reconstruction post-séisme d'Haïti, arrivait à saisir le potentiel économique des marchés binationaux et en faire un objet spécial d'attention pour le développement, le gouvernement dominicain pourrait être mobilisé pour créer un cadre légal pour les opérations des marchés frontaliers. En l'absence d'un tel cadre, il n'existe aucune base légale pour prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer certaines des caractéristiques dysfonctionnelles des marchés dans leur fonctionnement actuel. Si le renforcement des échanges commerciaux transfrontaliers est amené à devenir un élément de la reconstruction post-sismique, des mesures doivent être prises pour conduire ces marchés binationaux bihebdomadaires vers un cadre légal qui rende possible la rectification de certains de leurs éléments problématiques.

Frais arbitraires du côté dominicain

Bien que les marchands haïtiens qui traversaient la frontière avec de petites quantités de produits n'étaient pas, pendant mes observations, arrêtés ni ne payaient de droits de douane sur les produits qu'ils amenaient en République Dominicaine ; ceux qui amenaient de plus grandes quantités de marchandise payaient eux les droits de douane. Les tarifs changent d'un jour à l'autre d'après certaines sources d'informations. S'ils n'arrivent pas à vendre leur marchandise, ils peuvent avoir à payer des droits d'exportation au moment de la ramener à la frontière et peuvent avoir à payer à nouveau des droits d'importation sur la même marchandise s'ils la ramènent en République Dominicaine le jour de marché suivant. Comme nous l'avons souligné plus haut, les recommandations quant à la clarification et la régularisation des droits de douane se dirigent plutôt à la nature de rituel vide auquel on attribue le caractère extralégal de tout le système des marchés frontaliers.

Le dynamisme économique engendré par ces marchés pourrait être un élément important dans la reconstruction économique d'Haïti, particulièrement si les abus (qui seront décrits) peuvent être traités par les deux Etats. Mais l'organisation interne et les "règles procédurales" tacites suivies par les fonctionnaires rendent toute intervention difficile, voire impossible, même pour le gouvernement dominicain. Malgré sa tendance à la centralisation, il serait erroné de percevoir le gouvernement dominicain comme une puissante entité monolithique qui peut imposer son vouloir sur les comportements des citoyens dominicains.

Le gouvernement dominicain est paradoxalement assez capable de faire appliquer les lois de citoyenneté – interdictions d'abattages, perception d'impôts, et autres. (Son pouvoir coercitif est cependant limité. Par exemple, il ne réussit pas à forcer les citoyens des quartiers urbains les plus pauvres à payer l'électricité sans déclencher d'émeutes et être finalement renversé.) Cependant, il existe d'importants domaines dans lesquels le gouvernement peut contrôler de façon efficace le comportement de ses citoyens. *En revanche, il n'arrive généralement pas à contrôler les comportements des fonctionnaires de son propre appareil étatique.*

Ceci est particulièrement vrai du comportement des militaires. Il est bien connu que le personnel de l'armée dominicaine à la frontière joue un rôle majeur, et perçoit d'importantes sommes, en laissant entrer des Haïtiens sans-papiers dans le pays en échange d'honoraires. Le personnel militaire plus à l'intérieur des terres organise aussi des postes de contrôle qui fonctionnent quasiment comme des postes de péage. Les Haïtiens sans-papiers sont parmi les plus grands payeurs de péage qui, s'ils sont attrapés dans les transports en commun, doivent descendre et payer une redevance comme condition pour continuer. (Les marchands dominicains transportant de la marchandise aux marchés frontaliers sont aussi extorqués.) S'imaginer qu'un ordre présidentiel pourrait stopper ces pratiques est une erreur. Une stratégie de survie politique majeure aux plus hauts niveaux du gouvernement consiste à fermer les yeux en matière de conduites illégales de la part des militaires ou d'autres fonctionnaires.

En ce qui concerne les marchés binationaux, la situation d'autonomie institutionnelle de facto des différents secteurs du gouvernement rendrait difficile, même pour le Président, la suppression de la pratique d'extorsion de taxes arbitraire par les militaires ou les fonctionnaires civils de la frontière.

Privatisation du marché d'Elias Piña.

La pratique d'usage nationale à travers la République Dominicaine veut que la municipalité locale gère tout marché public local et perçoive les redevances de marché des vendeurs qui utilisent l'espace du marché. Théoriquement, les recettes de ces taxes de marché sont utilisées non seulement pour entretenir et nettoyer le marché, mais aussi pour améliorer d'autres structures et services municipaux. Cependant, à Elias Piña la municipalité a en réalité privatisé le marché. Des enchères périodiques ont lieu (certains disent qu'elles sont annuelles, d'autres tous les six mois) pendant lesquelles des hommes d'affaire locaux se font concurrence pour "acheter" le marché pour une période donnée. Ils payent la municipalité un forfait mensuel (une source bien informée m'a dit que ce forfait s'élève à 200 000 RD\$ par mois). Ils traitent ensuite le marché comme un négoce privé et en tirent autant de profit que possible pendant le mois où ils en ont le contrôle.

Le véhicule principal de profit privé pour l'investisseur est l'imposition de taxes de marché. Afin de comparer, à Pedernales les vendeurs de marché, dominicains comme haïtiens, payent un tarif fixe de 10 RD\$ par jour de marché pour chaque stand, indépendamment du type ou de la quantité de marchandise en vente dans le stand. Au marché de Dajabón, les vendeurs, qu'ils soient Dominicains ou Haïtiens, payent (m'a-t-on dit) 20 RD\$ par mètre carré d'espace occupé. A Elias Piña, un vendeur Dominicain paye 50 RD\$ par place de marché. Ces tarifs sont raisonnables sous tous standards. Contrairement à cela, j'ai entendu de plusieurs sources indépendantes, et par la suite vérifié par observation directe, que les vendeurs haïtiens au marché d'Elias Piña sont souvent forcés par les percepteurs privés à payer 1000 RD\$ par jour de marché pour leur emplacement sur le marché. Cela équivaut à 20 fois plus que ce que l'on prélève à un Dominicain pour le même espace et 100 fois plus que ce que fait payer la municipalité de Pedernales pour ses stands de marché.

Ce qui rendait les femmes de Belladere interviewées le plus furieuses à ce sujet était le caractère arbitraire de la procédure. Les percepteurs demandent des frais différents aux Haïtiens vendant dans les espaces adjacents de taille équivalente dans la rue. Un Haïtien connu pour être un activiste, ou bien connu du percepteur, peut recevoir un prix plus bas. Une activiste haïtienne m'a dit que les percepteurs envoyés par les "propriétaires" du marché lui font payer 200 RD\$ pour son emplacement – un prix qui reste 20 fois plus que ce qu'elle paierait à Pedernales. La femme assise à cote d'elle qui occupe un espace aussi grand que le sien peut payer jusqu'à 1000 RD\$.

La collecte des frais commence autour de 9h30 ou 10h00 du matin. Les percepteurs, des hommes de carrures imposantes à l'allure intimidante et au ton de voix grossier, sont accompagnés par trois autres hommes, dont au moins deux d'entre eux portent des sacs et l'autre a les mains libres afin de confisquer la marchandise. La bande va de femme en femme, à mesure que le percepteur exige les paiements d'un ton de voix intimidant. La marchandise des femmes haïtiennes qui protestent ou ne sont pas encore capable de payer la somme demandée leur est immédiatement confisquée. J'ai observé le procédé de confiscation. Un nombre arbitraire et incalculable de chemises, pantalons, chaussures, ou autre marchandise est saisi et fourré dans des sacs.

Une femme dont les ventes lui permettent finalement de payer les frais requis peut théoriquement récupérer la marchandise confisquée. Ceci se produit rarement. Aucun reçu n'est donné durant la

confiscation. La marchandise de différents vendeurs est fourrée sans distinction dans le même sac. Si la marchandise est rendue à une femme qui fini par payer, il ne s'agit (cela m'a été dit par plusieurs personnes de façon indépendante) quasiment jamais de la même marchandise que celle qui avait été confisquée. La femme reçoit soit moins de marchandise que ce qui avait été confisqué ou de la marchandise d'une qualité inférieure.

Le procédé de collecte et de confiscation au marché d'Elias Piña se caractérise toujours par des violences verbales et à l'occasion par des règlements de compte physiques. Ceci contraste radicalement avec les interactions amicales et paisibles entre acheteurs et vendeurs dominicains dans le même marché.

Les scènes violentes et injurieuses sont sujettes à une interprétation erronée d'un exemple de "conflit haïtien-dominicain". Le fait est que les acheteurs et vendeurs haïtiens interagissent de façon cordiale, courtoise, et sur le ton de la plaisanterie entre eux dans les trois marches observés, y compris dans celui d'Elias Piña.

Six vendeurs de marché dominicains que nous avons interviewés sur le sujet étaient entièrement au courant de la discrimination de taxation qui cible les Haïtiens. Ils étaient unanimes dans l'expression de leur indignation. Aucuns d'entre eux n'entraient dans la diatribe contre les Haïtiens. Au contraire, j'ai noté d'éloquentes expressions de soutien de dominicains ordinaires d'Elias Piña en faveur des haïtiens des marchés.

De toute manière, la tendance est claire : la municipalité d'Elias Piña, en privatisant son marché, a donné au loueur une licence efficace pour tirer profit de l'arrangement au moyen de frais de marché exorbitants. On ne pourrait pas faire payer de tels tarifs aux dominicains sans des protestations massives et des conséquences politiques négatives pour le maire. C'est donc des haïtiens qu'on tire profit, 90% d'entre eux étant des femmes.

Réduction du volume de commerce généré par la prédation

Les pratiques prédatrices mentionnées ci-dessus, qui enrichissent ceux qui sont en position de les mettre en application, ne réduisent pas uniquement les revenus des dominicains et haïtiens qui en sont les victimes immédiates. Elles réduisent également à une fraction le volume de commerce qui se produirait autrement. Mes entretiens sont remplis de déclarations d'haïtiens qui ne font plus commerce dans les marchés dominicains frontaliers à cause des pertes économiques que les pratiques prédatrices leur ont causé et/ou à cause de l'humiliation personnelle qu'ils ont ressentie avec le traitement qu'eux ou d'autres haïtiens ont reçu en traversant la frontière ou dans les marchés mêmes. Bien que la majorité des commerçants dans les marchés soit haïtienne, un nombre beaucoup plus élevé viendrait vendre si les abus étaient éliminés.

Les pratiques extractives extra-légales des autorités réduisent également le volume de commerce dominicain. Les hôtels à Dajabón attribuent leur réduction actuelle du volume de clientèle dominicaine à la chaîne de postes de collecte militaire entre Dajabón et Santiago qui cible et soutire des frais aux

dominicains en chemin pour le marché, ainsi qu'aux pratiques d'hommes d'affaire locaux aux bonnes relations qui limitent la circulation de produits agricoles vers Dajabón les jours de marché.

En bref, Haïtiens et Dominicains sont affectés de façon négative par l'extraction prédatrice et par les obstacles au commerce. Si l'extraction cessait et les obstacles au commerce étaient supprimés, le volume de commerce dans les marchés frontaliers augmenterait très certainement.

Plaintes relatives à l'absence de marché du côté haïtien de la frontière.

Les Haïtiens de Anse-à-Pitre à Dajabón étaient pratiquement unanimes dans leur désir à avoir des marchés homologues sur le territoire haïtien. Ils apprécient énormément l'existence de ces marchés binationaux, mais sont furieux du traitement qu'ils reçoivent des mains des fonctionnaires de douane et des militaires dominicains. (Quand ils fustigeaient éloquemment ce traitement au cours de nos entretiens, les plaintes se généralisaient à tous les Dominicains— *panyol konn maltrete nou*, "les Dominicains nous maltraitent." Bien qu'il existe des relations cordiales entre les Haïtiens et les Dominicains ordinaires, et bien que les femmes haïtiennes soient reçues dans les hôpitaux dominicains et les enfants haïtiens sont éduqués gratuitement dans les écoles primaires dominicaines, dans le discours commun haïtien, le comportement abusif des soldats, et autres autorités étatiques, est généralisé à tous les *panyol*, à tous les Dominicains.)

Le mauvais traitement que les autorités dominicaines font subir aux Haïtiens affecte plus fortement les vendeurs que les acheteurs haïtiens. La situation est plus difficile pour ceux qui doivent faire passer de la marchandise de l'autre côté de la frontière pour la vendre aux Dominicains que pour ceux qui achètent simplement aux Dominicains. Les Haïtiens sont par conséquent disposés à continuer à aller du côté dominicain de la frontière pour faire leurs achats, alors qu'ils doivent payer des taxes d'exportation sur les marchandises qui excèdent un certain volume. (Les marchandises changent, de même que la limite pour les volumes.) Mais ce sont les vendeurs dont la marchandise est plus sujette aux abus. Les Haïtiens de Anse-à-Pitre à Belladere et Ouanaminthe étaient unanimes dans leur clameur à avoir des marchés haïtiens du côté haïtien de la frontière. Cependant, ils ne veulent plus amener de marchandise de l'autre côté de la frontière pour la vente. C'est avec une étonnante (et crédible) régularité que les Haïtiens de toutes les villes frontalières se sont plaints de la taxation et sur-taxation arbitraire, de la confiscation et du vol de leur marchandise. C'est pour cette raison que beaucoup d'Haïtiens ont arrêté de vendre en République Dominicaine. D'autres, plus dans le besoin de revenus, continuent à prendre ce qu'ils perçoivent comme un risque permanent. L'option alternative la plus fréquemment proposée est :

Etablir un marché de chaque côté de la frontière.

Un jour de la semaine serait réservé au marché haïtien, l'autre au marché dominicain.

Les citoyens de chaque pays vendraient dans le marché de leur côté de la frontière.

Les citoyens de chaque pays ne traverseraient que pour acheter de l'autre côté, pas pour y vendre.

Le côté haïtien serait gouverné par les autorités haïtiennes, et le côté dominicain par les autorités dominicaines.

Je discuterai du pour et du contre de ces propositions dans les paragraphes de conclusion du rapport qui abordent les étapes suivantes. Une dernière observation doit être faite. Dans les conversations à propos des marchés binationaux, il existe un problème plus qu'épineux et menaçant, une "fausse aux lions", dont tout le monde refuse de parler car il est au-delà de la capacité de quiconque de s'en occuper. Il est plus facile de parler du mauvais temps ou d'y placer une cale pour l'empêcher de se balancer. L'emplacement unilatéral des soi-disant "marchés binationaux" est effectivement un problème. Mais le problème fondamental, la fausse aux lions, est la pénurie de production agricole du côté haïtien de la frontière. Les Dominicains viennent à ces marchés binationaux pour vendre ce qu'ils produisent – des biens industriels comme le ciment et les barres de fer et des produits agro-industriels, des bananes plantain et autres légumes produits dans différentes régions de la République Dominicaine. Par contre, une majorité d'Haïtiens a été observée vendant des biens tels que des vêtements, chaussures et produits cosmétiques de seconde main, etc. qui étaient importés d'Haïti et achetés pour la revente en République Dominicaine. L'absence de production agricole ou industrielle du côté haïtien est un facteur saboteur qui pourrait reléguer les projets d'amélioration de marchés au statut de comportements de développement rituels qui éviteraient le vrai problème. Les aspects mal adaptés des marchés doivent effectivement être examinés de façon critique. Toutefois, les tentatives d'amélioration des marchés doivent être intégrées dans des stratégies qui s'occupent de la question fondamentale, celle de la production agricole et industrielle. Ceci sera traité dans les paragraphes de conclusion du rapport.

Résumé des plaintes de la population haïtienne à propos des marchés du côté dominicain

Nous pouvons résumer les plaintes de la population haïtienne dans les rubriques suivantes.

Indemnités douanières et militaires arbitraires

Taxes abusivement élevées pour les emplacements de marchée, dans le cas de Belladère.

Confiscation et actes de vol ultérieurs de la marchandise haïtienne.

Abus verbal et physique de la part des soldats, des autorités douanières, et (en partie) des percepteurs de taxes employés par le "propriétaire" du marché.

Non-paiement des Dominicains qui prennent la marchandise des Haïtiens à crédit, et incapacité des Haïtiens à obtenir des autorités dominicaines qu'elles agissent en leur faveur contre un Dominicain qui n'a pas honoré son paiement.

L'économie de pêche de Pedernales / Anse-à-Pitre

La diminution des traditions de pêche précoloniales

Bien que situés dans la mer des Caraïbes, la pêche joue un rôle mineur dans l'économie générale de la République Dominicaine et d'Haïti aujourd'hui. Ceci implique une rupture d'avec l'ère précoloniale, quand la plupart des protéines de la population aborigène venait d'espèces maritimes, y compris le poisson et les mammifères marins. N'ayant pas accès au bétail mammifère qui avait été domestiqué

dans l’Ancien Monde et qui allait être introduit par les Espagnols, la population précoloniale dépendait lourdement de la mer pour beaucoup des protéines de son alimentation.

Avec l’extinction quasi-totale de la population aborigène sur l’Hispaniola et d’autres îles des Grandes Antilles, la culture de la pêche diminua. Les besoins en protéines des Espagnols étaient satisfaits avec le bétail qu’ils amenaient avec eux. Les conquistadores s’intéressaient peu à l’agriculture, et encore moins à la pêche. Les esclaves Africains qui remplacèrent finalement la population indigène venaient largement de régions d’Afrique de l’intérieur des terres ; les habitants côtiers qui auraient pu avoir des traditions de pêche étaient des geôliers pour les Européens, rarement asservis eux-mêmes.

Au final, peu d’esclaves emmenèrent avec eux des traditions de pêche. Paradoxalement, le poisson allait être un élément important de l’alimentation des esclaves, mais il s’agirait de la morue salée, achetée et importée de pays du nord. Celle-ci était une source de protéines moins onéreuse que la distribution de terres pour l’élevage du bétail. L’économie bétailière des Espagnols était largement confiée aux esclaves de la colonie espagnole du côté est de l’île. Le bétail devint culturellement plus important que le poisson. Même les esclaves du côté ouest de l’île, dans la colonie française de Saint-Domingue, gardaient une familiarité culturelle avec l’élevage de bétail, comme annexe des carrés de terre d’approvisionnement qu’ils avaient le droit de cultiver pour leur propre sustentation. A quelques rares exceptions près, les savoir-faire de pêche n’étaient ni appréciés ni cultivés dans le répertoire économique des esclaves de la Hispaniola.

En bref, l’accent sur la pêche faisait défaut à l’économie coloniale, chose qu’on aurait en d’autres circonstances attendu d’un archipel d’îles. Cette impasse fait toujours défaut aujourd’hui.

L’importance de l’économie de pêche pour Pedernales / Anse-a-Pitre

La suite historique des événements est floue, mais dans certaines parties de l’île, les populations côtières des deux côtes de la frontière commencèrent à s’adonner à la pêche. La communauté de Pedernales, à l’extrême sud-ouest de la République Dominicaine, et Anse-à-Pitre, à l’extrême sud-est d’Haïti sont deux de ces communautés. Durant des entretiens de groupes ciblés, il m’a été dit qu’un gros pourcentage de foyers dans les deux endroits est d’une certaine façon liés à l’économie de la pêche. Mais d’un certain point de vue, ces communautés de pêche sont fondamentalement différentes des toutes les autres communautés de pêcheurs de l’île. Ce sont les seules communautés dans lesquelles des pêcheurs dominicains sont en contact proche avec des pêcheurs haïtiens vivant en Haïti. Dans d’autres zones côtières de République Dominicaine, les Haïtiens sont employés par des pêcheurs dominicains. Cependant, dans la région de Pedernales/Anse-à-Pitre, des pêcheurs indépendants des deux pays se rencontrent en mer. Pour parler faiblement, ces rencontres n’ont pas toujours été amicales.

Une partie – et rien qu’une partie – des tensions se concentre sur des problèmes territoriaux. Les limites terrestres entre la République Dominicaine et Haïti se sont stabilisées au début du XXème siècle. Les limites maritimes sont plus floues, et nettement moins respectées. Mais les conflits sont plus fortement situés autour du problème des différences de technologies de pêche. Dans l’évolution des technologies de pêche, plusieurs systèmes distincts sont apparus dans la région de Pedernales. La pêche au filet sur

les littoraux en est le premier : les pêcheurs sortent à bord de barques en bois propulsés par des rames ou voiles ou des moteurs de 15ch, et lancent des filets pas très loin du rivage. La technologie qui rapporte le homard et autres espèces des fonds marins est elle plus sophistiquée, plus dangereuse, et requière plus de compétences.

La technologie actuellement la plus chère dans la région, toutefois, est la technologie de la *balsa*, ou DCP (Dispositif de Concentration de Poisson) dans les documents techniques. Il s'agit de dispositifs équipés de flotteurs qui sont mouillés au-delà de la bande côtière en eaux profondes après un trajet de plusieurs heures en bateau de fibre de verre propulsé par un moteur de 45ch. C'est ce dispositif qui incarne le proverbe dominicain qui dit "el pez grande se come el chiquito." (Le gros poisson mange le petit.) De petits poissons sont utilisés comme appâts. Ils sont poursuivis par des poissons de taille moyenne, qui, lorsqu'ils sont attrapés sont à leur tour utilisés d'appâts pour attraper des thons de haute-mer et d'autres espèces pélagiques dont la capture présuppose cette technologie plus onéreuse.

Les questions technologiques plus que les problèmes de compétitivité territoriale à proprement parlé enflamment les tensions entre pêcheurs dominicains et haïtiens. Les Haïtiens manquent de ressources - les bateaux en fibre de verre, les moteurs de 45ch, des appareils GPS pour localiser les DCP - pour se livrer à la pêche en haute-mer. Leur technologie de pêche reste à base de filets et de pièges à poisson en osier placés près de la côte. Ayant épuisé les ressources littorales du côté haïtien de la frontière, ils ont commencé il y a de cela longtemps à lancer leurs filets en eaux dominicaines. Les Dominicains ont à leur tour librement installé leurs DCP de haute-mer en eaux haïtiennes.

Les DCP dominicains sont généralement hors d'atteinte des pêcheurs haïtiens. Mais il n'en est pas de même des filets et pièges à poisson des Haïtiens qui pêchent du côté dominicain. La principale réclamation dominicaine n'est pas que les Haïtiens leur font compétition pour le poisson sur leur territoire, mais que la technologie de pêche haïtienne tue tous les plus petits poissons que les Dominicains pourraient utiliser comme appâts. Des confrontations directes ont eu lieu occasionnellement ; dans les années 1990, il y eut des meurtres de pêcheurs haïtiens commis par des Dominicains. (Les meurtres ont cessé il y a bien longtemps, mais les Haïtiens interviewés à ce sujet n'ont pas dit *gen pagnol ki te touye ayisyen nan bato yo* - des Dominicains ont tué des Haïtiens dans leurs bateaux - mais plutôt *panyol konn touye nou* (Les Dominicains nous tuent). Les Haïtiens ne sont pas les seuls à chérir les souvenirs d'abus passés. Des Dominicains interviewés décrivaient encore pour moi avec rage la manière dont les Dominicains furent tués par les Haïtiens pendant l'occupation de 1822, comme si cela s'était produit la veille.

Durant la période pendant laquelle nous conduisions des entretiens pour ce rapport, les confrontations physiques entre pêcheurs haïtiens et dominicains appartenaient au passé. Une partie de l'arrêt des hostilités physiques peut être attribué à la création du premier dialogue publique entre pêcheurs dominicains et haïtiens organisé par la Fondation Panaméricaine pour le Développement. Une association de pêcheurs dominicains avait rencontré une association haïtienne analogue venant de l'autre côté de la frontière. Le dialogue n'aboutit pas à une création de lien permanente entre les deux groupes, et n'effaça pas non plus les souvenirs des Haïtiens quant aux meurtres, mais les agressions physiques font maintenant partie du passé même si d'autres types d'agressions, telle que la destruction

par les Dominicains des filets haïtiens restés étalés dans les eaux dominicaines continue à arriver. Des tensions continuent à exister. Les pêcheurs de Pedernales interviewés déclarèrent que les Haïtiens continuent à attraper du poisson de petite taille en eaux dominicaines. Les Haïtiens réfutèrent vivement cette thèse durant mes entretiens à Anse-à-Pitre.

Dilemmes de l'économie de pêche

Bien qu'un coup d'œil jeté à la légère aux dizaines de bateaux entrant en mer au petit matin pourrait donner l'impression d'un secteur constitué de pêcheurs indépendants, le secteur est en réalité contrôlé par un petit nombre d'acteurs en tirant hautement parti qui possèdent la plupart des embarcations et qui fixent le prix à payer pour le poisson.

Le dilemme principal n'est pas les conflits avec leurs voisins directs. Le dilemme principal pour les deux partis est l'absence de capital dans la plupart des foyers et la dépendance conséquente de la plupart des pêcheurs de l'utilisation de bateaux appartenant à d'autres. Dans un arrangement type, quand l'équipage revient, le propriétaire du bateau déduit en premier le coût de l'essence. Le reste de la pêche est ensuite divisé entre les membres de l'équipage qui doivent toutefois le vendre au propriétaire du bateau qui en fixe le prix. Les propriétaires de bateaux à Pedernales construisent également les chambres froides pour le stockage qui sont absolument essentielles pour préserver le poisson et en obtenir des prix plus élevés que ceux de la viande.

Les interventions de projets peuvent-elles réussir à modifier cette situation ? Pas sans capital, et peut-être même pas avec un capital non plus. Avec l'aide de pêcheurs bien informés désireux de s'établir comme pêcheurs indépendants, j'ai pu calculer le capital nécessaire pour l'achat d'un bateau en fibre de verre, d'un moteur de 45ch, et d'un DCP de haute-mer à environ 6 000 US\$. Il s'agit d'un niveau de capitalisation qui dépasse largement la capacité locale ordinaire. De plus, les institutions nationales finançant les micro entreprises accordent généralement des emprunts initiaux beaucoup moins élevés, et exigent pour ces emprunts des garanties qu'un foyer ordinaire de pêcheurs ne peut simplement pas fournir.

Bien en dehors des considérations de garanties, les pêcheurs de Pedernales pourraient rencontrer une barrière culturelle supplémentaire face aux institutions locales expertes en prêts. Il existe une image publique des pêcheurs de Pedernales qui leur colle l'image stéréotypée de pêcheurs soiffards marginaux et aux mœurs peu conventionnelles – pas vraiment une image qui inspire la confiance des prêteurs.

Du côté haïtien de la frontière, on fait face à une situation similaire quant à la dépendance à un petit nombre d'acteurs tirant un fort parti. Le niveau de capitalisation des propriétaires de bateaux est beaucoup plus bas à Anse-à-Pitre qu'à Pedernales ; mais la dépendance de la plupart des pêcheurs à l'équipement des autres semble faire également surface là-bas. Anse-à-Pitre ne donne pas l'impression que le secteur de la pêche est stéréotypé comme étant un style de vie rebelle. Mais le capital est moins disponible à Anse-à-Pitre qu'à Pedernales. Et l'absence d'électricité et de carburant rend le secteur de la pêche haïtien entièrement dépendant des achats de carburant et de glace à Pedernales. Malgré tous les dilemmes économiques du secteur de pêche de Pedernales, il est beaucoup plus avancé que sa contrepartie à Anse-à-Pitre.

Le conflit générateur des dimensions des projets de pêche actuels.

Les discussions sur le conflit du secteur de la pêche de Pedernales / Anse-à-Pitre se concentrent sur les tensions mentionnées ci-dessus entre pêcheurs dominicains et haïtiens. Bien que très réel, le développement ultime du secteur de pêche des deux pays sera entravé par les tensions internes au sein de chaque groupe. Il existe des facteurs d'organisations problématiques au niveau du développement au sein de chaque groupe qui limitent le potentiel de participation, source de revenus dans le secteur de la pêche.

Le peu de projets observés qui ont été essayés au secteur de la pêche de Pedernales / Anse-à-Pitre ont choisi des chemins structurellement discutables qui vont engendrer des conflits, pas entre Dominicains et Haïtiens, mais entre différents groupes au sein des deux sociétés. Il est intéressant de contraster le défi que pose le développement de la pêche avec celui du développement agricole, comme le montre la coopérative de café, Las Tres Hermanas, à Pedernales. Dans la coopérative de café, chaque membre possède sa propre terre de façon privée. Les actions collectives au sein de la coopérative consistent principalement à faciliter des prêts pour les fermiers propriétaires de leurs terres, et à la commercialisation collective du café produit sur ces terres.

La base structurelle du secteur de la pêche est différente et plus génératrice de conflit. Tout d'abord, les acteurs individuels ne possèdent pas – i.e. n'ont pas de droits exclusifs – de secteur spécifique de mer. Ceci est évidemment vrai pour les économies de pêche du monde entier. Alors que dans certains pays, l'accès à certaines étendues de mer est limité par des mécanismes communautaires régulateurs pour les membres de la communauté locale, de tels mécanismes efficaces pour limiter l'accès n'existent pas dans les communautés de pêche à Pedernales / Anse-à-Pitre. Les barrières territoriales sont si minces que les Haïtiens lancent régulièrement leurs filets en eaux dominicaines et les Dominicains installent leurs DCP en eaux haïtiennes.

Le dilemme à propos de la concentration de propriété d'équipements de pêche mentionné ci-dessus est cependant beaucoup plus sérieux pour des fins de développement. Comme il l'a été remarqué, nous ne traitons pas ici avec des opérateurs-propriétaires, comme dans le cas de la coopérative de café. La plupart des pêcheurs des deux côtés de la frontière, dépendant des bateaux d'autres personnes, sont l'équivalent de fermiers sans terres qui cultivent un terrain ne leur appartenant pas. Les projets de développement sont rarement réalisés avec les paysans sans terre. La concentration de propriété d'équipements – bateaux, DCP, chambres froides – et par conséquent le pouvoir que les propriétaires exercent sur l'accès et les prix du marché – seraient considérés un problème, et pas un point de départ, pour la plupart des planificateurs en développement.

Nous avons observé deux tentatives d'en finir avec cela et de doter les pêcheurs ordinaires d'un accès à des équipements coûteux hors de leurs moyens. Toutefois, ces tentatives étaient basées sur des arrangements de propriété collective discutables du centre de la propriété productive, dans ce cas les bateaux. Les bateaux furent offerts aux associations de pêche.

Dans le cas de Anse-à-Pitre, la Fondation Panaméricaine pour le Développement avait donné un bateau en fibre de verre à l'association de pêcheurs haïtiens existante alors. La logique derrière ce don gratuit

appartenant à la collectivité était de renforcer l'association. Mais dans la tradition locale, les bateaux n'appartiennent pas à la collectivité, pas plus que les parcelles de terre cultivable. L'économie agraire locale des deux côtes de la frontière est basée sur la propriété privée des terres. Lorsque les projets de développement imposent une redistribution des terres collectivisée, par exemple, les bénéficiaires convertissent rapidement le bien collectivisé en parcelles individuelles privées. Cependant, dans le cas d'un bateau appartenant à la collectivité, il n'est pas possible de subdiviser le bateau de la même façon qu'on subdiviserait des terres. Les dirigeants de l'association, selon plusieurs personnes interviewées, ont simplement transformé la propriété commune en propriété privée de facto sous leur contrôle. L'association de pêcheurs s'est rapidement dissoute à la suite de cette tournure des événements. Beaucoup de facteurs peuvent bien sûr amener à la dissolution d'une association. Le conflit interne généré par la privatisation du bateau fut clairement l'un des facteurs contribuant à la dissolution de l'association. On voit toujours le bateau sur la plage, utilisé par ses propriétaires de facto. L'association qui vraisemblablement possède le bateau est dissoute, bien que les dirigeants la décrivent encore aux visiteurs comme fonctionnant avec éclat.

Un arrangement similaire est prévu du côté dominicain de la frontière. Au moment de la recherche, l'organisation de pêche de Pedernales attendait la finalisation d'une donation d'Italie pour un bateau de pêche en haute-mer. Avec la technologie DCP actuelle, les bateaux en fibre de verre avec des moteurs de 45ch doivent naviguer plusieurs heures au large et revenir chaque nuit avec la pêche. Ces voyages quotidiens coûtent beaucoup de temps et de carburant. Avec le grand bateau de pêche, une équipe de 15 hommes pourra passer une semaine ou plus en mer avant de devoir revenir à terre.

Ce don futur peut créer des résultats dysfonctionnels similaires à ceux qui se sont produits de l'autre côté de la frontière avec un don plus faible. Le bateau est non seulement un don onéreux mais il est de plus conceptualisé en tant que "propriété commune" donnée à l'association sans trace répertoriée dans la gestion des biens générateurs de revenus. Les dirigeants de l'association m'ont décrit leur projet de rotation de l'utilisation du bateau. Nous félicitons l'association de leur acquisition imminente et lui souhaitons de réussir dans sa nouvelle tentative. Mais étant donné la rareté de posséder et gérer collectivement des biens générateurs de revenus dans tous les Caraïbes, supposer une transition sans conflit vers des bateaux gérés collectivement éveille certains doutes.

L'économie agricole : Priorité pour le développement dans les deux pays

Le séisme à été occasionné par les plaques tectoniques. Mais ses conséquences humaines catastrophiques ne sont pas seulement le résultat de la construction défectueuse des maisons comme il est souvent mentionné, mais aussi de la crise agraire qui a conduit plusieurs millions d'Haïtiens dans les bidonvilles dans et autour de Port-au-Prince. L'absence de soutien à l'économie agraire d'Haïti a conduit les gens vers le pays voisin, la République Dominicaine. Les Haïtiens interviewés en République Dominicaine exprimaient avec consistance leur préférence à retourner en Haïti s'ils pouvaient exploiter la terre dans leurs communautés natales. Beaucoup d'Haïtiens dans la région proche de la frontière calculent le temps de leurs visites en République Dominicaine pour leur permettre d'obtenir un capital pour la saison agricole à venir chez eux.

Une crise agraire parallèle a conduit les fermiers dominicains des régions frontalières vers les villes à la recherche d'emplois de remplacement. Cependant, contrairement aux Haïtiens qui émigrent pour réunir un capital pour l'exploitation agricole, les émigrés dominicains de la zone frontalière ont en réalité abandonné l'agriculture.

L'afflux d'Haïtiens dans les communautés frontalières dominicaines a généré un mélange de relations humaines harmonieuses ainsi que de tensions entre groupes. Les récits des médias dominicains pré-séisme avaient tendance à mettre l'accent sur les tensions ; mes entretiens sur le terrain ont mis à jour des interactions plus harmonieuses.

Mais dans tous les cas, le problème majeur au développement n'est pas celui des conflits entre groupes. Le cœur du problème est les systèmes agraires délaissés qui forcent les membres de chaque groupe à abandonner leur communauté à la recherche de revenus non disponible à domicile. Dans les deux pays, les secteurs publics focalisés sur les zones urbaines ont négligé les zones rurales. Plus précisément, ils n'ont pas réussi à fournir les systèmes de crédits à l'irrigation et l'agriculture qui auraient permis aux fermiers des deux groupes de toucher des revenus décents dans leur communauté natale. Du côté dominicain de la frontière, des types de systèmes (d'irrigation et de crédit) ont un jour existé mais ont été laissés à l'abandon. Dans la plus grande partie du côté dominicain, ils n'ont jamais existé. Grâce au financement désormais disponible du monde post-séisme, la possibilité d'une initiative sérieuse pour la création de systèmes agraires viable existe. Ces questions guideront la discussion des relations agraires et des tensions agricoles qui seront traitées dans cette partie.

Régime foncier haïtien : Vue d'ensemble.

Le régime foncier haïtien se démarque de celui des pays latino-américains typiques dans au moins deux sens. D'un point de vue positif, le pourcentage de personnes sans terres dans les villages haïtiens est probablement plus faible que celui de tout autre pays d'Amérique Latine ou des Caraïbes. La plupart des foyers ont accès à un minimum de terres cultivables.

Il existe internationalement une image d'Haïti vu comme un pays de petites exploitations non-viables et risquées. Les deux images sont discutables. En termes d'organisation des terres, les Haïtiens sont, de façon paradoxale, stables dans leur régime foncier, même s'il leur manque des actes de propriété officiels pour chacune de leurs parcelles. Le système de régime foncier qui prévaut dans la zone frontalière est une variante du système de régime foncier local évolué qui prédomine à travers les campagnes haïtiennes. Tous les enfants, de sexe masculin ou féminin, héritent des terres et subdivisent les parcelles entre frères et sœurs en présence de témoins de la communauté, mais sans mesurage ni établissement d'actes de propriété officiels ultérieurs. Lorsqu'une femme s'engage dans une union conjugale, elle garde la propriété des parcelles dont elle a hérité, sauf dans les cas de mariages légaux, qui sont toujours l'exception. Les enfants issus d'unions informelles héritent ainsi séparément à la fois de la mère et du père.

La séparation s'opère en présence de témoins de la communauté. Ces parcelles héritées sont solidement gardées même sans actes de propriété. Les droits de propriété sont perçus comme ayant

tant si poids que les locaux achètent et vendent des parcelles les uns des autres avec une grande régularité. Personne n'avancerait d'argent pour une parcelle dont la tenure serait jugée risquée.

Ces observations sont importantes pour la planification du développement post-séisme, pas seulement dans la zone frontalière mais dans tout le pays. Des consultants externes de passage en Haïti – sûrement mal informés par des fonctionnaires qui eux-mêmes ne sont certainement pas au courant des pratiques foncières rurales en Haïti – déclarent souvent qu'aucun développement rural n'est possible avec le système de régime foncier actuel et qu'une réforme foncière doit d'abord être instituée pour conduire une étude topographique de chaque parcelle et la couvrir avec autre un acte de propriété légal. Un membre d'une équipe d'évaluation des besoins post-séisme de la Banque Mondiale m'a dit qu'il a entendu des officiels parler d'un besoin urgent d'une "réforme foncière". Une réforme des procédures de planification du développement est en effet nécessaire, mais pas pour les études topographiques ou pour l'établissement d'actes de propriété dans les campagnes haïtiennes. Ceci est économiquement impossible compte tenu des millions de parcelles non topographiées et le cout qu'engendreraient la topographie et l'établissement de titres pour chacune d'elles. Ceci est également nécessaire pour des buts liés au développement. J'ai personnellement dirigé un projet de plantation d'arbres dans lequel des dizaines de milliers de fermiers plantaient de plein gré des arbres à la pousse rapide sur leurs parcelles héritées et achetées ; aucune d'elles n'étant individualisée par un acte de propriété légal. Les fermiers ne planteraient pas d'arbres sur des parcelles précairement tenues, louées, ou cultivées de façon collective, mais ils ont assurément planté leurs propres arbres sur les parcelles héritées et achetées couvertes par les règles de régime foncier local.

N'y-a-t-il aucuns conflits ? Evidemment, il n'existe pas de conflit entre Dominicains et Haïtiens pour la terre du côté dominicain de la frontière. Mais des conflits occasionnels surgissent chez les Haïtiens entre eux. Toutefois, la majorité des conflits se produisent entre parents, pas entre les fermiers locaux et des personnes extérieures. Ces querelles se produisent au moment de la subdivision. Elles arriveraient néanmoins aussi s'il existait un système officiel de régime foncier basé sur la topographie et les actes de propriétés légaux.

En bref, la population rurale d'Haïti a créé son propre système de régime foncier. La réticence de beaucoup de fermiers à participer à certains projets de développement est due en général non pas à un système foncier défectueux mais plutôt à des défauts dans le processus de planification de projets.

D'autres soulèvent la question légitime de la taille des exploitations. Il est souvent dit que l'exploitation moyenne haïtienne est trop petite pour soutenir une agriculture viable. Ceci n'est pas non plus exact. Pour ce qui est de la taille, la parcelle moyenne est d'environ le tiers d'un hectare. Mais à cause de la nature parcellaire du processus de subdivision héréditaire, l'exploitation moyenne contient plusieurs parcelles. La taille d'une exploitation en Haïti est probablement entre 1 et 1,5 hectare selon la région.

La plupart des Haïtiens ont accès à une terre qui leur est propre. Mais certains ont plus de terre que d'autres. Au sein de cette moyenne existent des écarts de terre en Haïti. Une personne possédant 10 hectares de terre irriguée serait perçue comme étant riche. Une exploitation de 1 à 2 hectares de terre irriguée serait considérée viable. Une personne possédant moins d'un demi-hectare de terre serait

considéré comme pauvre. Le foyer type a accès à au moins une certaine quantité de terre lui appartenant. L'absence totale de possession de terre est rare en Haïti.

Besoin fondamentaux : Irrigation et crédit

Malgré la taille objectivement petite des exploitations terriennes moyennes, la pénurie de terres a rarement été mentionnée comme un problème dans mes entretiens avec les fermiers haïtiens. Les fermiers près d'Ouanaminthe insistent particulièrement sur le fait que leurs terres sont excellentes malgré les petites exploitations. Il ne leur manque que l'irrigation et il leur manquerait les ressources nécessaires à la production même s'il y avait un système d'irrigation. Si une personne avait de l'eau, un peu plus d'un hectare de terre la rendrait riche selon les calculs locaux - bien mieux qu'une personne avec 12 hectares de terres sèches. Même dans une zone aride comme Thomazeau, dans la plaine de Cul de Sac, que nous avons visitée au cours de l'étude, les gens persistaient à dire que leur terre était de grande qualité. Leur problème principal est l'absence d'irrigation. Un fermier l'a bien expliqué.

Se pa valè tè youn moun genyen pou di li alez. Mem si youn moun ta gen 20 karo tè, si li pa jwenn dlo pou awoze tè yo poul fe yo pwodwi, li pap alèz. Aloske mem si youn moun gen youn sel karo tè, depi l jwenn dlo lap alez.

Ce n'est pas la quantité de terre que quelqu'un possède qui le rend riche. Même si quelqu'un avait 20 carreaux de terre [environ 28 hectares, ce qui serait une exploitation gigantesque en Haïti], s'il n'arrive pas à obtenir d'eau pour irriguer les parcelles et les faire produire, il ne sera pas riche. Alors que si quelqu'un n'a qu'un carreau de terre, s'il peut avoir de l'eau, il sera riche.

Se pa valè tè youn moun genyen pou di li alez. Mem si youn moun ta gen 20 karo tè, si li pa jwenn dlo pou awoze tè yo poul fe yo pwodwi, li pap alèz. Aloske mem si youn moun gen youn sel karo tè, depi l jwenn dlo lap alez.

La zone frontalière de la République Dominicaine eut des systèmes d'irrigations et de crédit qui fonctionnaient, créés dans le cadre de tentative gouvernementales antérieures de "dominicaniser" la zone frontalière. Les négligences des gouvernements ultérieurs dans ce domaine ont amené à la disparition à la fois des systèmes d'irrigation et de crédit. L'exode des fermiers dominicains a débouché sur l'actuelle haïtianisation de la zone frontalière.

Il est intéressant de noter que les Haïtiens dans la zone frontalière font mention de l'eau et de crédit comme besoins fondamentaux. Ils possédaient les deux dans le passé. La plupart n'ont ni l'un ni l'autre à présent. Les Haïtiens sont plus susceptibles de parler d'eau. Les pluies donnent au moins un peu d'eau, suffisamment dans certaines régions pour faire des plantations. Mais la plupart des Haïtiens n'ont simplement jamais eu accès à des crédits à la production arbitres par le gouvernement ou de source privée.

Pour ce qui est de la planification du développement post-séisme du secteur agricole, le besoin immédiat urgent, toujours en attente au moment de l'écriture de ce rapport (début mars 2010), est l'infusion des graines pour la prochaine saison des plantations. Mais en termes de planification à long terme et d'investissement dans le développement agricole, il n'est pas exagéré d'insister à dire qu'une promotion

et un financement internationaux agressif d'irrigations et des systèmes de crédit constituent le seul espoir pour un système agricole viable ; non seulement dans les régions frontalières mais dans tous le pays. Insistons bien sur le mot *internationaux*. Comme nous en discuterons plus avant dans ce rapport, l'implication obligatoire du gouvernement haïtien doit être faite d'une façon respectueuse de la dignité de l'Etat haïtien mais doit aussi simultanément protéger les ressources données de l'extérieur des habitudes systématiques d'extraction prédatrice des ressources des donateurs.

Dans les parties qui suivent, je traiterai des domaines de conflits – conflits agraires entre Haïtiens et Dominicains, et conflit au sein de chacun des deux groupes, en particuliers entre les fermiers dominicains et leur propre gouvernement. Mais il faut avertir et fortement mettre en garde sur le fait que ce ne sont pas les antagonismes fréquemment mentionnés entre Dominicains et Haïtiens constituent la plus grande barrière au développement dans la zone frontalière. Avec une attaque agressive financée internationalement des systèmes agricoles piliers des deux côtes de la frontière pour l'irrigation et les systèmes de crédit, la région pourrait devenir un pôle de développement, étant donné la présence simultanée d'un système vigoureux d'échanges commerciaux transfrontaliers.

Accès terrestre à Haïti du côté dominicain de la frontière

Comme nous en discuterons en de plus amples détails plus loin, il existe à présent des Haïtiens cultivant du côté dominicain de la frontière. Mais dans chacun des cas que nous avons rencontrés ils travaillent sur des terres qui leur ont été cédées temporairement par des propriétaires terriens dominicains pour lesquels ils exécutent un travail rémunéré ou dont ils s'occupent de sinon. Nous avons questionné des Dominicains locaux à maintes reprises pour savoir s'il y avait des Haïtiens qui envahissaient les terres pour planter leurs propres cultures. Leur réponse fut unanimement négative. Il y a à présent beaucoup d'Haïtiens qui ont des jardins du côté dominicain de la frontière, mais il nous a été dit à plusieurs reprises que les terres leur avait toujours été cédées par des Dominicains par un arrangement ou un autre. Le sujet mérite plus ample discussion ci-dessous.

Orientation non-agricole des Dominicains quittant les villages frontaliers.

Les jeunes Dominicains sont de plus en plus enclins à abandonner les villages frontaliers à la recherche d'opportunités de travail. Parmi les options les plus fréquemment mentionnées qui ont fait surface pendant la recherche s'inscrivaient l'installation dans une ville voisine, s'engager dans l'armée dominicaine, et gonfler les rangs de cette alternative fréquemment mentionnée grandissante que sont les motos taxi. J'étais tout d'abord surpris et dubitatif quant à la fréquence du choix de l'engagement militaire, mais les observations ont fait disparaître mes doutes. En fait, l'actuel commandant militaire à Puerto Escondido est le fils d'un fermier local renommé de Puerto Escondido.

Insertion haïtienne par le système patron

Un lourd pourcentage des Dominicains de la zone frontalière ont émigré soit dans des villes de République Dominicaine, soit à la capitale Saint-Domingue, soit aux Etats-Unis. Les Dominicains qui restent dépendent maintenant essentiellement des travailleurs haïtiens. À mesure que les Dominicains s'en vont, les Haïtiens arrivent pour occuper les créneaux économiques inexploités. L'insertion des Haïtiens est faite de façon extralégale, en l'absence de visas, permis, ou autres documents qui seraient en théorie exigés des étrangers entrant dans le pays. Pourtant, leur insertion initiale dans l'économie

agricole locale était structurée et ordonnée. Le processus idéal m'a été décrit par un Dominicain local avec le parler du "patron". Parmi les étapes idéales se trouvent les suivantes :

- Les Haïtiens viennent et travaillent pour un propriétaire terrien spécifique.
- Le propriétaire terrien distribue un espace dans la ferme même pour que les Haïtiens puissent se construire des endroits ou dormir élémentaires.
- Le propriétaire terrien attribue à son assistant haïtien principal une parcelle de terre sur laquelle l'Haïtien peut faire ses propres cultures. Dans la plupart des cas qui m'ont été décrits, il s'agissait d'un système de métayage ; le propriétaire terrien dominicain à droit a une part de la production. Les planteurs de café de Las Tres Hermanas par contre, a dit qu'ils laissent la récolte entière au travailleur fermier haïtien. (les dispositions alternatives seront décrites plus bas.)
- Si le Dominicain délocalisé a Pedernales ou Saint Domingue, il se peut qu'il laisse sa maison à un Haïtien pour qu'il y habite. (Ceci a généré des conflits à Mencia, qui seront décrits dans une autre partie du rapport.)
- L'arrangement idéal serait que chaque résident local haïtien ait son patron dominicain attitré qui serait responsable du comportement de celui-ci. Il est permis à un patron dominicain, voire même attendu, qu'il intervienne avec les autorités locales ou les membres de la communauté locale pour le compte de son travailleur haïtien.
- La supposition qui prévaut et la pratique actuelle à la frontière, telle qu'elles me l'ont été décrites dans plusieurs endroits, consiste à ce que les autorités dominicaines acceptent la présence des Haïtiens qui travaillent régulièrement pour un patron dominicain, pas d'exiger de papiers, pas d'exiger des dons monétaires officieux pour octroyer le privilège de traverser la frontière.

Dans le cas de figure idéal, il n'existe pas de conflits entre fermiers dominicains et travailleurs haïtiens. Certains Haïtiens vivent dans des cahutes dans les champs. Mais il arrive que ceux dont la présence est plus établie louent des maisons locales. Les résidents des communautés rurales n'ont exprimé aucune sorte de malaise quant à la présence des Haïtiens qui viennent faire le travail agricole et qui travaillent spécifiquement pour un patron dominicain connu. Même quand ces Haïtiens en viennent à constituer une majorité de la population, il semble exister peu de préoccupations.

Le paiement des salaires agricoles

Plusieurs arrangements distincts de recrutement pour le travail des Haïtiens ont été découverts au cours de cette étude, chacun d'entre eux comportant son propre potentiel de tension et conflit.

- Le travail salarié (*pago por día*): paiement d'un tarif journalier
- Le travail à la tâche (*pago por ajuste*): paiement à la tâche
- Le métayage
- Concession d'une parcelle cultivable sans paiement requis du fermier

Les arrangements du travail salarié entre Haïtiens/ Dominicains peuvent être formulés pour le moins de deux façons contradictoires, en fonction de la position idéologique de l'observateur.

“Les Haïtiens profitent des salaires qui leur sont offerts dans les fermes dominicaines et qui sont plus élevés que ceux qu’ils toucheraient en Haïti. “

“Les Dominicains exploitent les Haïtiens en les payant des salaires plus bas que ceux qu’ils paieraient aux Dominicains pour un travail équivalent.”

Ces deux assertions sont en partie correctes. Et les deux sont à la fois imparfaites. Des les zones frontalières directes, les Haïtiens travaillent pour de bas salaires (100RD\$ - environ 2,80\$ - et un léger petit déjeuner et un déjeuner plus consistant, ce qui s’avère être pratique courante tout le long de la frontière sud). Il est vrai qu’aucun dominicain ne tolérerait cela. Cependant ce tarif, duquel les Dominicains ont grimace d’incrédulité quand je leur en ai parlé, n’est pas seulement plus élevé que ce qu’on paierait les Haïtiens en Haïti. Le travail salarié n’y est tout simplement disponible à aucun prix. Les Haïtiens qui font ce travail dans la région frontalière ouest sont souvent des individus essayant d’amasser un capital pour leurs propres activités fermières de retour en Haïti. Dans certaines communautés, ils traversent la frontière quotidiennement. Dans d’autres endroits ils rentrent toutes les deux ou trois semaines. Cependant, dans ces régions la République Dominicaine sert de simple extension d’Haïti.

Pour être plus précis, dans les zones frontalières de Puerto Escondido et Pedernales, le tarif de travail journalier pour le travail au champ des Haïtiens est de 100RD\$ (2,85\$), plus un petit déjeuner et repas du midi. Les travaux commencent à 7h00 et finissent à 15h00. Deux sociétés agro-industrielles dans la zone de Puerto Escondido payent 150RD\$ par jour mais ne fournissent pas de repas. Dans la communauté de Los Arroyos, il m’a été dit que les fermiers dominicains payent en Gourdes haïtiennes et payent 75 gourdes haïtiennes. Ceci serait moins que le tarif journalier de 100RD\$. Un autre fermier vivant à Pedernales m’a dit que même le tarif de 100RD\$ est une nouveauté. Certains fermiers avaient l’habitude de ne payer que 50RD\$ par jour.

Les Dominicains qui emploient des Haïtiens dans d’autres endroits du pays furent choqués quand je leur ai rapporté ce tarif salarial. L’un d’eux remua la tête et qualifia la pratique d’abusives. Les fermiers dans sa région payent des travailleurs agricoles non qualifiés 350RD\$ (10 US\$) par jour. (Ce même niveau de paiement a été signalé à Constanza, Nagua, et San Francisco de Macoris.) Dans ces autres régions, les horaires de travail peuvent varier. Dans une communauté, ils commencent à 8h00 et travaillent jusqu’à 16h00. À Constanza aucun repas n’est offert, au mieux un jus est donné au début de la journée. En résumé, les travailleurs agricoles haïtiens perçoivent différents salaires dans différentes régions du pays. Dans certaines régions les salaires sont comparables à ceux payés aux Dominicains.

Il peut exister des variations au sein de la même région. Dans la région de Puerto Escondido, les Haïtiens semblent préférer les 100 RD\$ par jour avec deux repas plutôt que 150 RD\$ par jour sans repas. Mais tous préféreraient gagner les 350 RD\$ journaliers sans repas qui sont la norme dans les autres régions du pays. Bien qu’il serait perçu comme pathétiquement bas dans le contexte du travail agricole américain, un revenu de 10 dollars journaliers serait un salaire journalier extraordinairement élevé pour le travail agricole dans les campagnes haïtiennes.

Dans les régions où le salaire en vigueur est de 300 RD\$ par jour, les travailleurs agricoles dominicains et les travailleurs agricoles haïtiens touchent effectivement le même salaire. Ceux qui soutiennent vivement qu'il n'existe aucune différence entre ce qu'on paye un Haïtien et un Dominicain ont absolument raison. Les Haïtiens dans ces régions peuvent négocier un tarif journalier plus élevé à cause du manque de travail agricole dominicain et du besoin de fermiers dans la région pour le travail agricole. Les Haïtiens connaissent le tarif en vigueur et l'exige comme condition pour travailler.

D'un autre côté, les personnes vivant dans les régions où le tarif en vigueur est de 100 RD\$ par jour ont absolument raison de dire que les Haïtiens travaillent pour des salaires plus bas que ceux des Dominicains. Ceci ne veut pas dire que les fermiers payent les travailleurs agricoles dominicains 350 RD\$ et les travailleurs agricoles haïtiens seulement 100 RD\$ pour les mêmes tâches. Les Dominicains dans ces régions ont simplement abandonné le travail agricole. Ils refuseraient de travailler à ces niveaux de salaires.

Si un hypothétique travailleur agricole haïtien travaillait une semaine normale de six jours par semaine à 300 RD\$ par jour, son salaire mensuel brut serait d'environ 8000 RD\$, soit 230\$. J'ai interrogé un agent des douanes dans une des villes frontalières dont le salaire mensuel s'élève à 6800 RD\$. Un travailleur agricole haïtien gagnant 300 RD\$ par jour pourrait hypothétiquement gagner un salaire mensuel brut plus élevé que celui d'un agent de douane dominicain. Dans la pratique, bien sûr, le travailleur agricole haïtien aurait sûrement du mal à trouver du travail de façon suivie à ce niveau de salaire en dehors des hautes saisons. De plus, les rythmes de travail de beaucoup d'Haïtiens les rendent peu enthousiastes à passer plus d'un mois loin de leurs foyers en Haïti. Et pour ce qui est de l'agent des douanes, il a probablement les moyens d'agrémenter son salaire modeste. Mais la réalité de la situation est que le travail agricole dans beaucoup de régions en République Dominicaine est une alternative économique attrayante pour les jeunes haïtiens.

La question qui reste sans réponse est celle de l'origine des différentiels de salaires régionaux. Pourquoi est-ce que les Haïtiens dans les régions de Puerto Escondido et de Pedernales continuent à vivre dans une zone où les fermiers ne les payent que 100 RD\$ par jour alors qu'ils pourraient gagner le triple dans une autre région du pays ? Comment est-ce que le tarif journalier de 150 RD\$ payés par deux sociétés agro-industrielles de Puerto Escondido peut être comparable à celui payé par les sociétés agro-industrielles dans d'autres endroits du pays ? S'ils sont plus bas, pourquoi les sociétés ne se délocalisent-elles pas dans la zone frontalière ? Les découvertes préliminaires ont proposé des arrangements du travail salarié qui ont émergé dans cette étude méritent plus ample exploration.

Conflits autour des dispositions du salariat

La teneur socio-émotionnelle généralement harmonieuse des relations qui ont été observées entre fermiers dominicains et travailleurs haïtiens est radicalement différente de la colère relevée chez les Haïtiens qui vont au marché d'Elias Piña (traite plus haut). A Elias Piña, Haïtiens et Dominicains bénéficient tous deux du marché, mais il existe une vague furieuse de protestations de la part des Haïtiens qui sont non seulement abusés verbalement mais aussi punis économiquement et humiliés socialement par les gangs de percepteurs des marchés qui leur confisquent leurs biens. Je n'ai trouvé

absolument aucune preuve d'un tel abus entre groupes ou des antagonismes dans le secteur du travail agricole.

Ceci étant dit, certains problèmes ont fait surface dans l'arrangement.

Il m'a été dit à la fois par des Haïtiens et des Dominicains que les fermiers particuliers dominicains et aussi les sociétés agro-industrielles ont souvent des arriérés sur les paiements des salaires convenus. Ceci crée un sérieux dilemme pour les travailleurs haïtiens de la région de Puerto Escondido. Ils vivent souvent à trois ou quatre heures de marche de leur communauté d'origine. Ils veulent toucher leur salaire toutes les deux semaines et le ramener chez eux. Si l'employeur retarde le paiement d'une semaine ou deux, le travailleur doit soit attendre d'être payé ou continuer à travailler. S'il continue à travailler, quand le paiement arrive, il se peut qu'il soit encore incomplet par rapport à la somme totale due au travailleur.

De tels retards de paiements découlent souvent des dilemmes de disponibilités de la part des fermiers locaux manquant de capitaux. Le fermier dominicain type qui emploie des travailleurs haïtiens le fait avec les meilleures intentions de les payer la somme convenue. Mais il se peut que le capital pour un paiement immédiat lui fasse défaut. Il se peut même qu'ils préviennent les travailleurs de leur incapacité à payer immédiatement. D'un autre côté, si le fermier possède effectivement le capital pour payer immédiatement, de tels retards de paiement chroniques peuvent être utilisés comme moyen de chantage douteux pour forcer le travailleur à rester sur la plantation. Le travailleur ne partira pas pour Haïti s'il est en attente d'être payé. Pour le moment, je ne peux que signaler que de tels retards de paiements se produisent, sans avoir d'information d'étude de cas précise quant à leur cause ou leur motivation.

Un autre conflit signalé concernait la durée des journées de travail. Dans la région de la frontière sud la journée de travail a été établie par coutume. Les travailleurs sont libres de partir à 15h00 précises. Beaucoup d'Haïtiens sortent des montres de leurs poches pour vérifier l'heure. On m'a parlé d'un fermier dominicain qui insistait pour que son travailleur entreprenne des tâches supplémentaires après 15h00. Le travailleur haïtien refusait d'accomplir la tâche sans paiement supplémentaire. Le Dominicain menaçait de ne pas le payer pour le travail qu'il avait déjà accompli. L'Haïtien s'en alla et perdit son salaire plutôt que de se soumettre à la demande du fermier. Dans de tels cas, un travailleur haïtien, même sans papiers, devrait théoriquement pouvoir poursuivre le fermier en justice localement. Mais il existe un sentiment généralisé (bien qu'erroné) parmi les Haïtiens comme les Dominicains selon lequel un étranger sans papiers n'a aucun droit légal dans le pays et peut être abusé en toute impunité. De toute façon, il s'agit certainement d'une situation que les Haïtiens sans-papiers tenteront de fuir plutôt que de se confronter aux autorités dominicaines.

Une question sensible quant aux paiements est soulevée quand l'employeur utilise une stratégie de recrutement en groupe. Il se peut qu'un fermier ait un petit nombre d'Haïtiens avec qui il a établi des liens personnels et des relations étroites de travail. Ces Haïtiens parlent généralement l'espagnol couramment. Pendant les périodes de forte demande, le fermier peut être amené à demander à un des ces Haïtiens de confiance de recruter 10 ou 12 autres Haïtiens pour une tâche spécifique. Dans de tels

cas, le fermier ne s'implique pas à gérer le travailleur. Il se peut qu'il ne connaisse même pas leurs noms. Son Haïtien de confiance sert à la fois d'entrepreneur du travail et de chef d'équipe. On m'a dit que dans certains cas le fermier paye simplement au chef d'équipe la somme convenue pour la tâche entière et il revient au chef d'équipe haïtien de payer les travailleurs haïtiens individuellement avec le tarif convenu. Mais des cas de malhonnêteté ont survenu. Des Haïtiens sont souvent venus voir individuellement les fermiers dominicains pour leur demander de les payer pour le travail accompli. Il les informe qu'il a donné l'argent au chef d'équipe. Le travailleur peut prétendre que le chef d'équipe l'a dupé. Le soupçon habituel dans ces cas est que le chef d'équipe dupe ses compagnons haïtiens. Il est aussi possible, bien que moins probable, que le travailleur essaye d'obtenir un paiement supplémentaire. Dans tous les cas, il y a des fermiers dominicains qui insistent pour payer chaque fermier individuellement et prendre note du paiement même s'ils avaient été recrutés par un Haïtien.

En parlant avec des Haïtiens des abus de paiement des salaires de la part des fermiers ou des sociétés agro-industrielles dominicains, je me faisais une obligation de demander : *se younn younn panyol ki konn fe sa, ou byen se pi fo panyol ki konn fe sa?* Est-ce un Dominicain de temps en temps qui fait ça, ou bien est-ce la plupart d'entre eux qui fait ça ? La réponse était presque toujours catégorique : même parmi les Haïtiens avec une plainte de bonne foi : les Dominicains qui abusent des paiements de salaires sont l'exception. Il y a une tendance déformante, pas seulement parmi les activistes haïtiens, mais aussi entre les ONG nationales et internationales, dans la couverture de tels événements abusifs, à les peindre de façon incorrecte comme étant la norme. Plusieurs groupes haïtiens avec lesquels j'ai discuté sur ces sujets m'ont donné des réponses rationnelles et courtoises. Dans les zones frontalières où les faibles salaires prédominent, ils disent inévitablement qu'ils aimeraient que les salaires soient augmentés. Mais l'impression générale est que, étant donné les termes du contrat, les Haïtiens dans la majorité se conforment aux horaires des tâches et que les Dominicains en gros respectent les horaires de paiement.

Les vols transfrontaliers

Vols de bétail

Les vols transfrontaliers de bétail ont émergé comme une source contemporaine majeure de conflit à la frontière. Il est nécessaire (et déprimant) de mettre en avant (1) que de tels actes de vols ont été un problème chronique et une source chronique de stress binational depuis les premières décennies de l'histoire d'Haïti et de la République Dominicaine en tant que deux pays indépendants ; (2) que cela s'est aussi produit dans d'autres contextes frontaliers (comme dans les interactions avec le bétail transfrontalier du Far West américain et mexicain) ; et que (3) cela continuera à se produire de manière évolutive constante. Cela peut être mitigé et contrôlé de façon plus efficace mais ne peut être complètement stoppé.

Pour ce qui est du contexte historique, au 19^{ème} siècle, le vol de bétail transfrontalier amena à plusieurs menaces de guerre entre les deux pays même lorsque la République Dominicaine était militairement le plus faible des deux pays. Le vol de bétail transfrontalier par les Haïtiens était l'un des facteurs présumés qui amenèrent Trujillo à donner l'ordre de massacrer les Haïtiens en 1937.

La Fondation Panaméricaine pour le Développement a plusieurs fois tenté de gérer ce problème en organisant un dialogue transfrontalier à Dajabón entre une association d'éleveurs de bétail dominicains et une association plus récemment formée d'éleveurs de bétail haïtiens. (Ceci était analogue à un dialogue similaire que la Fondation Panaméricaine pour le Développement avait organisé entre pêcheurs dominicains et haïtiens à Pedernales / Anse-à-Pitre.) Cette intéressante tentative organisationnelle à gérer le vol de bétail à Dajabón mena aux premières rencontres jamais organisées de Dominicains *ganaderos* avec des propriétaires de bétail haïtiens. Mais les efforts cessèrent quand l'association haïtienne se dissout par manque d'intérêt. Alors que du côté dominicain il existe des *ganaderos* de bonne foi qui tirent leur revenu exclusivement du bétail ; en Haïti le bétail est annexe aux fermes. Il existe peu d'éleveurs de bétail spécialisés en Haïti, et aucuns le long de la frontière.

Ailleurs, des efforts ont été faits pour coordonner le comportement des autorités des deux côtés de la frontière. Pendant le travail de terrain pour la présente recherche, le maire de Puerto Escondido parla de rencontres qu'il avait faites avec sa contrepartie, le maire de la ville de Thiotte de l'autre côté de la frontière en Haïti à propos du problème de vol de bétail transfrontalier. Nous sommes toujours en attente des résultats de ces conversations. Mais de tels efforts prouvent l'existence de préoccupations binationales motivées par un flux bidirectionnel de bétail volé. Le bétail haïtiens est volé et amené à travers la frontière et le bétail dominicain est amené en Haïti. Mais les preuves semblent indiquer un plus grand flux de bétail depuis la République Dominicaine vers Haïti.

Des deux côtés de la frontière bétail et chevaux sont marqués et les cochons tatoués.

Occasionnellement des Dominicains dont les animaux ont été volés s'aventurent à travers la frontière en Haïti pour essayer de les récupérer. Le bétail dominicain ne se reconnaît pas seulement par ses marques mais aussi par sa taille imposante. Les propriétaires de bétail dominicains ne s'aventureront jamais seuls mais toujours accompagnés par un haïtien de confiance trilingue. La présence d'Haïtiens assure autant la sécurité que les besoins linguistiques. (Nous avons rencontré des Dominicains des régions frontalières parlant couramment créole, mais ils sont des exceptions. La plupart des Haïtiens qui vivent en République Dominicaine, par contre, acquièrent un certain niveau d'aisance en espagnol.) Le Dominicain avec son guide haïtien contacte normalement les autorités haïtiennes locales.

Il y a eu des occasions au cours desquelles les autorités haïtiennes locales avaient confisqué le bétail des voleurs et l'avait gardé enfermé en attendant l'arrivée de leurs propriétaires dominicains. Mais des entretiens avec des Dominicains qui ont eu des expériences dans la récupération transfrontalière de bétail ont déclenché des plaintes envers les frais que font payer les autorités haïtiennes qui sont presque aussi élevés que le prix d'achat d'une nouvelle vache. Les frais prélevés ne sont pas décrits par les autorités haïtiennes comme un prix de vente, mais plutôt comme un coût encouru dans la récupération et l'alimentation des animaux. Mais les coûts de récupération élevés, autant que la réticence générale et la peur de beaucoup de Dominicains à traverser la frontière vers Haïti font que la récupération de bétail volé n'arrive qu'occasionnellement.

En ce qui concerne l'identité des voleurs, il est généralement reconnu par toutes les personnes interviewées sur le sujet que le vol de bétail nécessite une collaboration binationale d'un type qui n'est pas promu par les ONG. Des Haïtiens individuellement, dans l'esprit de la plupart, n'exploreraient, ne

volaient, ni ne transporteraient de bétail seuls depuis les fermes dominicaines. Les voleurs de bétail dominicains seraient encore moins susceptibles d'opérer seuls en Haïti. Des gangs binationaux se forment dans lesquels l'arrangement habituel est que les Dominicains et Haïtiens collaborent au vol. Du côté dominicain, les Dominicains partent explorer la disponibilité des bêtes et il se peut qu'ils commettent effectivement un vol. Des partenaires haïtiens reçoivent les bêtes et les amènent à travers la frontière pour les acheteurs. Dans beaucoup de cas, les acheteurs ont préalablement "commandé" les bêtes et exigé tel ou tel type d'animal. Aucune de ces transactions, évidemment, n'ont été observées durant la recherche. Mais les Dominicains interviewés à ce sujet n'ont à aucun moment mis le problème sur le compte de gangs homogènes d'Haïtiens, mais firent plutôt allusion à des gangs binationaux.

Les vols de bétails ne se produisent pas uniquement à la frontière. D'autres modes de vols impliquent la mise à mort immédiate des bêtes et le transport des pièces vers la République Dominicaine même.

Le problème du vol de bétail au nord est tellement sérieux qu'il enlève au *ganaderos* dominicains la volonté d'investir dans du bétail coûteux et d'améliorer celui-ci. Le vol de bétail a récemment atteint des proportions épidémiques dans la communauté de Rio Limpio, qui se trouve à environ 12 kilomètres dans les terres depuis la frontière. Cette recrudescence de vol de bétail est le résultat direct d'un décret du Ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles (MARENA) qui a paralysé l'agriculture de Rio Limpio et jeté les fermiers de cette communauté fermière biologique autrefois prospère dans une abjecte pauvreté. L'agriculture traditionnelle, basée sur le brûlage contrôlé des parcelles de la Réforme Agraire cédées dans les années 1980, s'est vue de façon soudaine pénalisée par les autorités environnementales actuelles. Le décret économiquement destructeur et autoritaire de MARENA est mis en application par des gardes-forestiers armés affectés à attraper des fermiers dominicains vieillissant faciles à prendre plutôt que les gangs d'extracteurs de charbon haïtiens/dominicains difficiles à attraper et plus destructeurs.

L'un des résultats directs et incontestables de la pauvreté engendrée par le gouvernement a été une hausse dans le vol de plusieurs types de bêtes. Les vaches sont difficiles à déplacer de façon rapide à travers les 12 kilomètres séparant Rio Limpio de la frontière. L'objet des vols est par conséquent les chevaux, les mules et les bœufs. Pour se protéger contre l'épidémie de vols engendrée par la destruction soudaine de leur système agricole, les fermiers de Rio Limpio ont été forcés de déplacer leurs bêtes dans le jardin de leurs maisons au milieu de la ville même. La pestilence des excréments montre qu'il s'agit d'une mesure de désespoir.

Le cas de Rio Limpio mérite d'être plus amplement traité dans un autre rapport. Mais l'épisode complet illustre que les conflits dans la région frontalière sont moins générés par les hostilités entre Haïtiens et Dominicains que par le comportement des fonctionnaires. Des interventions destructives mandatées par des autorités distantes confortablement installées à Saint-Domingue peuvent affecter et endommager leurs propres citoyens aussi sérieusement qu'elles affectent ceux des citoyens de la nation au-delà de la frontière. Il est vrai que les vies économiques des Haïtiens de Rio Limpio ont été dévastées par la disparition soudaine du travail salarié duquel ils dépendaient. Mais les victimes directes des interventions paralysantes de MARENA ont été les fermiers dominicains eux-mêmes. Dans ce cas, les

dégâts engendrés pour les Haïtiens sont des effets secondaires marginaux des dégâts causés principalement aux fermiers dominicains eux-mêmes par leur propre gouvernement.

Vols de motos et panneaux solaires

Dans la région sud de la frontière il m'a été dit que le vol de bétail a cessé d'être un problème majeur. Le vol transfrontalier a néanmoins continué mais s'est concentré sur d'autres objets. Le type le plus commun de vol transfrontalier concerne à présent les véhicules motorisés. Les voitures et autres véhicules à quatre roues sont plus aisément contrôlés et plus difficiles à faire passer furtivement à la frontière sans la coopération des autorités locales. Le type le plus fréquent de vol est donc celui des motos.

Les motos sont devenues un mode dominant de transport de taxi dans beaucoup des régions frontalières et, en fait, de beaucoup d'endroits des deux pays. Le *motoconcho* a maintenant pris la place de l'automobile comme forme principale de services de taxi locaux entre les villes et les villages excentrés et même d'une ville à l'autre. On pourrait presque dire que la propagation du *motoconcho* comme moyen principal de transport local est à la fois le facilitateur et le résultat du déclin de l'économie agraire. Le coût relativement bas de la moto en comparaison à celui de l'automobile, et les innombrables possibilités de crédit pour les acheter permettent aux jeunes des zones rurales de trouver des revenus en transportant des passagers sur les motos sans avoir à travailler dans les champs. Les revenus générés par le *motoconcho* surpassent facilement ce que l'on peut gagner avec le travail au champ salarié des deux côtés de la frontière et se gagne avec beaucoup moins d'effort physique. Aujourd'hui, les motos se disputent la place avec les automobiles dans les rues goudronnées en bon état. A Anse-à-Pitre par contre, les motos dominent les rues non goudronnées. Les véhicules à quatre roues ne courent pas les rues ; les motocyclettes sont omniprésentes. Un visiteur marchant dans les rues d'Anse-à-Pitre se voit obligé d'éviter les motos transportant des passagers, pas les voitures.

Le vol de moto peut sembler impliquer une perte financière moins objective pour le propriétaire que celui d'une automobile. Mais subjectivement, ce pourrait être la même chose. Comme les motos ne sont pas achetées à des fins de voyages récréatifs, ni même dans la plupart des cas pour des voyages internes, mais plutôt comme un investissement de capital dans la participation au secteur des transports ; un voleur de moto peut voler à sa victime sa principale source de revenus pour sa famille, et pour laquelle la victime doit encore sûrement de l'argent.

Il y a sûrement plus d'initiatives totalement individualisées pour le vol de motos que pour le vol de bétail. Les Haïtiens sont autorisés à aller et venir librement autour des villes dominicaines frontalières, particulièrement, mais pas exclusivement, les jours de marché. Le vol d'une motocyclette et son transport à travers la frontière est moins compliqué que le vol d'une vache ou d'un cheval. Des réseaux sont sûrement impliqués dans le vol de motos, mais il s'agit d'une forme de vol beaucoup plus accommodante pour les initiatives individuelles que pour le vol de bétail.

Nous pouvons assurément avancer que le penchant à voler des motos est (1) plus fort chez les hommes que chez les femmes mais (2) tout aussi fort chez les Haïtiens que chez les Dominicains. Les quatre modes suivants sont par conséquent théoriquement possibles :

Un Haïtien vole une moto en République Dominicaine et la vend en Haïti.
Un Haïtien vole une moto en Haïti et la vend en République Dominicaine.
Un Dominicain vole une moto en Haïti et la vend en République Dominicaine.
Un dominicain vole une moto en République Dominicaine et la vend en Haïti.

L'option 1 est la variante la plus probable de vol transfrontalier. Ce n'est pas que les hommes haïtiens sont plus enclins au vol que les hommes dominicains. La différence vient du fait que les Haïtiens peuvent évoluer plus librement dans les rues des villes frontalières dominicaines, en particulier les jours de marché. L'inverse ne serait pas vrai. Un Dominicain trainant dans une ville haïtienne à la recherche d'une moto à voler serait voyant et risqué. Dans les options 2 et 4 le voleur vole dans son propre pays mais traverse la frontière pour vendre. Ceci implique un réseau préexistant de voleurs et d'acheteurs. Les Haïtiens à moto traversent fréquemment en République Dominicaine. L'inverse n'est cependant pas vrai. Nous pouvons donc conclure que le commerce transfrontalier de motos volées est lourdement unidirectionnel, avec les plupart des incidents impliquant le vol de motocyclette dominicaine pour la vente en Haïti.

Cette hypothèse est soutenue par un incident international qui se produit quand des Dominicains en colère envahissent Anse-à-Pitre pour récupérer une moto volée. Il se peut que ceci ait été un incident culminant de "ras-le-bol", le plus récent dans une suite de vols transfrontaliers de motos.

L'incident pourrait d'un côté être le reflet d'une plus grande fréquence de vols par des Haïtiens de motos dominicaines. Cela pourrait aussi refléter un pouvoir militaire local différencié. Pedernales possède à la fois une armée et une présence policière lourdes. Un gang d'haïtiens en colère n'oserait pas traverser en République Dominicaine. Lorsqu'ils sont en colère, les Haïtiens se placent de leur côté de la rivière, lancent des pierres et insultent les Dominicains.

Au contraire, il n'y a pas de présence de l'armée à Anse-à-Pitre, seulement quelques policiers haïtiens. Les gangs de Dominicains en colère peuvent et entrent plus facilement à Anse-à-Pitre. Trois ou quatre policiers haïtiens ne se frotteraient pas à 30 hommes dominicains armés de pistolets et de barres de fer. Les civils haïtiens devront se défendre eux-mêmes. L'incident d'Anse-à-Pitre, durant lequel des civils haïtiens se sont défendus contre un gang de civils dominicains envahisseurs qui se s'étaient approprié la loi, était une représentation dramatique de ce qui peut arriver quand une population munie d'une armée et d'une force policière fonctionnelles vit aux côtés d'une population qui n'a pour tous besoins pratiques pas d'état fonctionnel. Et il s'agit aussi d'une illustration de la façon dont le crime dans une région frontalière se voit transformé d'un incident individualisé victime/bourreau à un conflit grandissant intensifié entre deux nations.

Vols de panneaux solaires

Le long de la frontière sud le vol de panneaux solaires a été mentionné de façon étonnamment fréquente. Avec un système électrique national défectueux en République Dominicaine, assailli par les pannes de courant, l'usage de panneaux solaires dans les zones rurales et urbaines a augmenté. Les maisons dans les colonies agricoles dominicaines que l'ont trouve tout le long de la frontière sont

couramment munies de panneaux solaires maintenant. Ces panneaux sont un objet majeur de vols. Quand ils sont volés, ils sont, dit-on, amenés à travers la frontière en Haïti.

Vols de jardins mineurs.

Il existe un dernier type de vols qui a émergé dans les dizaines d'entretiens avec les fermiers dominicains : le vol de fruits et légumes commis des mains des Haïtiens travaillant aux champs. Dans la péninsule du sud les fermiers dominicains assument systématiquement que les Haïtiens, même les Haïtiens qui travaillent pour eux de manière régulière, "viennent avec un sac vide et repartent avec un sac plein", s'étant approprié des fruits et autres biens agricoles. Ce type de vols mineurs est perçu comme endémique aux Haïtiens et, d'après des entretiens à ce sujet, semble être devenu l'un des prix normaux à payer pour engager de la main d'œuvre haïtienne.

Tous les vols ne sont en revanche pas commis par la main d'œuvre employée. Nous avons déjà mentionné comment dans la région de Rio Limpio, qui subit à présent des tensions économiques sérieuses dues à la criminalisation de leurs pratiques traditionnelles d'agriculture, le vol de bétail a atteint des proportions épidémiques. Dans cette même communauté le vol de jardins est maintenant normal. Cependant, contrairement au vol de bétail, qui implique des réseaux binationaux, le vol de jardin est commis uniquement par des Haïtiens agissant seuls, aux yeux des Dominicains interviewés à ce sujet. Les Haïtiens quittent leur communauté le matin et reviennent avec des sacs remplis dans l'après-midi. Il y a un foyer haïtien en particulier dont la femme au foyer revient régulièrement de la ville avec des sacs de fruits et légumes qu'elle envoie au marché de Loma de Cabrera les jours de marché. Elle était dans les campagnes toute la journée. Aucune personne connue des gens de la ville ne dit lui avoir vendu de produits. Mais aucune accusation ne peut être émise.

Cette accumulation d'évènements est liée à une image répandue que beaucoup de Dominicains à la frontière ont exprimée concernant les vols comme une caractéristique nationale des Haïtiens. Ceci sera abordé dans un autre rapport.

Les vols, le tremblement de terre et les ONG.

Avec la situation économique désespérée créée par le séisme et avec la fuite de plus d'un million de résidents de Port-au-Prince vers les zones rurales dans différentes parties du pays, nous pouvons prédire une augmentation des vols à l'intérieur même d'Haïti. Il n'y a aucune raison de s'attendre à ce que cette augmentation déborde de la frontière.

Une des questions qui m'a été posée au début de cette recherche était le problème de savoir si les ONG peuvent ou pas participer de manière utile à la mitigation des conflits entre les membres des deux populations, y compris dans les problèmes de conflits liés aux vols. Le dialogue organisé par PADF entre les éleveurs de bétail dominicains et haïtiens était basé sur la supposition selon laquelle les membres du secteur privé ayant des intérêts économiques dans le domaine pouvaient prendre des mesures pour réduire la fréquence des vols transfrontaliers. La tentative engendra un optimisme momentané. Cependant, avec la dissolution du groupe d'interlocuteurs haïtiens, l'entreprise pris fin.

En termes d'autorégulation, il existe de fortes normes contre le vol dans les zones rurales d'Haïti. Il existe deux mécanismes en place en Haïti rurale qui réduisent la fréquence des vols. Le premier est des représailles immédiates et meurtrières contre un voleur pris en flagrant délit de vol. En l'absence d'autorités étatiques fonctionnant bien, les Haïtiens prennent eux-mêmes le problème en mains, en particulier pour ce qui est des vols. Deuxièmement il existe des rituels de protection, associés au vaudou haïtien (ils seront décrits dans un autre rapport). Les jardins dominicains ne reçoivent aucunes de ces protections.

La portée pour des interventions vraiment efficaces d'ONG sur le problème des vols transfrontaliers doit être perçue comme limitée. Des réunions utiles peuvent être tenues à propos des problèmes qui tourmentent les gens des deux côtés de la frontière, et les vols en sont un. Les rencontres auront l'effet salutaire d'augmenter le dialogue public entre Haïtiens et Dominicains. Mais aucun des deux groupes de civils n'a le pouvoir de faire quoi que ce soit contre les voleurs de leur propre nation. On ne peut pas attendre des civils qu'ils jouent le rôle de policiers protégeant la propriété même des citoyens de leur propre nation, et encore moins celle des citoyens de la nation voisine.

Le vol ne vient pas de la pauvreté ; il y a des voleurs dans les pays riches et certains voleurs sont eux-mêmes bien lotis. Même une remontée soudaine du développement économique à la frontière n'éliminerait pas les vols. Mais elle les mitigerait certainement. Le séisme a déclenché un flux sans précédent d'aide humanitaire à court-terme, et un flux sans précédent d'engagements et de promesses d'assistance au développement à long-terme. Si trois conditions sont remplies, les ONG travaillant à la frontière seront en mesure de participer : (1) les promesses internationales sont honorées ; (2) l'argent est canalisé à bon escient et géré efficacement ; et (3) la plupart de l'argent est canalisé à la frontière. Avec le renforcement de l'agriculture dans la région frontalière, et avec la rectification de certains aspects dysfonctionnels actuels des marchés binationaux, nous pouvons espérer une hausse de la prospérité et un déclin à venir des vols et autres comportements qui causent des tensions binationales. Ce sera probablement dans le domaine du développement économique plutôt que dans l'implication directe en tant que médiateurs du problème que les ONG seront capables de jouer un rôle plus efficace de mitigation des conflits binationaux.

L'extraction de charbon de bois

Les mafias du charbon

L'extraction de charbon est techniquement illégale en République Dominicaine. Il s'agit néanmoins d'un commerce majeur le long de certaines parties de la frontière haïtiano-dominicaine. Les Haïtiens produisent le charbon – coupent les arbres, et le bois en petits morceaux, construisent des fours en terre dans lesquels le bois est empilé et recouvert de terre, prennent les feux, extraient le charbon et le placent dans des sacs pour être transportés. Mais selon toutes les personnes interviewées à ce sujet, les Haïtiens qui fabriquent du charbon du côté dominicain de la frontière le font toujours en collaboration avec et sous la supervision des Dominicains.

L'extraction du charbon semble être perpétrée par des groupes binationaux. La compétition territoriale a apparemment émergé parmi les différents groupes de fabricants de charbon. Le meurtre de plusieurs fabricants de charbon haïtiens dans les montagnes au-dessus de Jimaní pendant la recherche était, a-t-on dit, dû à la compétition territoriale parmi les différents groupes de fabricants de charbon. Cet événement déclencha une série d'accusations du côté haïtien de la frontière qui sera traité dans un autre rapport.

J'ai vu des preuves de l'extraction de charbon dans la Forêt Nationale de Bahoruco. Un garde-forestier dominicain employé par MARENA m'en a fait un récit qui suggère une évolution logique des procédures d'extraction de charbon qui contournent les efforts pour la faire cesser. Au début, les fabricant de charbon haïtiens de Bahoruco faisaient tomber les arbres, coupaient le bois en petits blocs, construisaient le four, fabriquaient le charbon, l'emballaient dans des sacs et chargeaient des mules dans le parc même de Bahoruco. Quand les Haïtiens perdirent plusieurs bêtes, confisquées par les autorités dominicaines qui les avaient attrapés, ils commencèrent à transporter le charbon sur leur tête vers le côté dominicain de la frontière pour éviter le danger qu'on leur confisque leurs bêtes.

Mais les gardes-forestiers étaient cependant toujours en mesure de confisquer le charbon. Certaines personnes interviewées rapportèrent que les agents des parcs dominicains attendent que le charbon soit emballé dans les sacs avant de le confisquer. Afin d'éviter même cela, les fabricants de charbon amènent apparemment maintenant le bois coupé du côté haïtien de la frontière et fabriquent le charbon à la vue des gardiens de parc dominicains. Ceci m'a été décrit comme un moyen d'insulter les Dominicains.

Potentiel destructeur

De toute façon, il faut remarquer que les fabricants de charbon qui opèrent dans les parcs nationaux dominicains semblent venir de la même classe sociale en Haïti que celle qui fournit les migrants qui viennent pour le travail salarié. Mais ceux-ci ont opté pour ce qui est possiblement un commerce plus lucratif et une activité physiquement moins fatigante que de travailler pour 100 RD\$ par jour sur les fermes dominicaines.

On dit souvent pour la défense des fabricants de charbon qu'ils "sont poussés par la pauvreté". Ceci est vrai. Mais ils ont opté pour une génération de mode de revenus qui est fondamentalement plus destructrice que les activités productives choisies par ceux qui exécutent un travail agricole. Ils ne devraient pas être transformés en démons ; mais on ne devrait pas non plus les idéaliser comme des victimes sans aucun autre choix. Ils ont d'autres options, que la plupart des autres migrants haïtiens adoptent. S'ils restent sans contrôle des autorités dominicaines, les extracteurs de charbon haïtiens, et les Dominicains qui les engagent, finiront par transformer le côté dominicain de la frontière en un paysage lunaire tel que l'on peut l'observer presque partout en Haïti.

Connivence des Dominicains, à la fois civils et militaires.

Dans les zones rurales autour de Jimaní, la fabrication de charbon nous a été franchement décrite comme une source normale et ordinaire de revenus dans l'économie agraire locale. Dans ce domaine, j'ai découvert les arrangements de métayage. Les Dominicains autorisent les Haïtiens à extraire le

charbon des arbres sur leurs terres. Le propriétaire terrien dominicaine gagne selon les dires 30% des recettes de la vente de chaque sac de charbon. Le prix en vigueur au moment de l'enquête était d'environ 300 RD\$ par sac. On m'a dit de façon assez ouverte que les militaires locaux sont au courant de cette activité et décident de fermer les yeux. Je n'ai aucune information sur la nature de la prime qu'ils reçoivent pour fermer les yeux.

Destination haïtienne du charbon.

Le charbon est produit exclusivement pour le marché haïtien. Le charbon ne peut être ni produit ni commercialisé en République Dominicaine. Mais des lois forestières actuelles rendent illégal le transport de charbon à l'intérieur de la République Dominicaine. Un camion transportant du charbon vers un marché dominicain serait arrêté, le charbon serait confisqué, et le conducteur arrêté, et le tout serait envoyé en Haïti. Dans la région de Jimaní le charbon est placé sur des bateaux sur la côte dominicaine de L'Etang Saumatre et il est ensuite transporté de l'autre côté à Fond Parisien du côté haïtien. Plus au nord, il est transporté à travers la frontière à dos d'animal ou d'humain.

Les personnes interviewées à ce sujet ont affirmé que la plupart du charbon s'en va à l'étranger après avoir atteint Port-au-Prince.

Contrôles inadéquates.

MARENA a récemment augmenté le nombre de gardes forestiers dans le parc de Bahoruco. Mais leur effectif reste trop faible pour patrouiller de manière efficace dans la région. Comme le dit un sceptique, si une station forestière isolée comprend deux gardes, l'un d'entre eux doit être parti s'acheter à manger. Je n'ai pas de données concernant le déploiement du personnel de MARENA, mais il semblerait qu'un pourcentage extrêmement élevé de ceux employés pour protéger les parcs nationaux accomplissent leur mission de protection de l'environnement en émettant des dénonciations cinglantes des contrevenants depuis des bureaux à Saint-Domingue. De même, un grand pourcentage des ressources de MARENA est apparemment alloué aux salaires de ces gardes urbains des forêts nationales. Pendant ce temps, l'extraction de charbon par des groupes binationaux continue dans les parcs nationaux près de la frontière avec une relative impunité.

J'ai conversé de ces problèmes avec des gardes-forestiers et du personnel militaire qui ont vraiment détenu des individus, dominicain ou haïtiens, attrapés et impliqués dans cette activité et qui les ont envoyés les menottes aux poignets dans le *cuartel* le plus proche. Le personnel militaire de Puerto Escondido indiquait que les coupables occasionnels capturés en train de fabriquer du charbon sont transportés vers des quartiers généraux militaires à Duverge. Plusieurs personnes se sont plaintes du fait que les fabricants de charbon sont relâchés de façon régulière. "Ils reviennent à Duverge avant les gardes qui avaient été envoyés pour les accompagner."

Charbon et tremblement de terre.

Quelles conséquences, s'il en est, le séisme aura-t-il sur le marché du charbon ? Il existe au moins deux cas de figure possibles.

Le tremblement de terre pourrait au moins de façon momentanée réduire le besoin de charbon produit du côté dominicain de la frontière. Plus de 95% des besoins culinaires haïtiens sont comblés par le bois. Il existe deux technologies pour cuisiner. Dans les régions rurales, du bois à brûler est placé sous des marmites posées sur des structures à “trois pierres”. La marmite est au-dessus de la flamme, qui émet une grande quantité de fumée. Le bois ne se transforme pas en charbon mais est ramassé sans frais des structures en bois locales. Il n’existe pas de fort marché local de bois à brûler à travers Haïti. Le bois à brûler est encore largement un bien gratuit.

C’est principalement dans les villages ou les villes qu’on utilise le charbon. Quand la cuisine est faite au charbon, le charbon est attisé dans un *recho* (des structures circulaires en fer pour le charbon, appelées *anafe* en espagnol dominicain). Les marmites sont posées directement au-dessus du charbon brûlant sans flammes. En regardant les choses de manière hypothétique, le séisme a tué un quart de million de victimes en zone urbaine dont la nourriture était préparée presque exclusivement au charbon. Ce secteur du marché a tragiquement disparu. De plus, plus du demi million, ou des 600 000 personnes, qui ont fuit Port-au-Prince et sont retournées dans leur communauté d’origine sont certainement retournées dans les zones rurales où la cuisine est faite au bois à brûler, pas au charbon. La pression sur la forêt doit être similaire. Mais avec la mort des victimes et le retour de centaines de milliers de gens dans les communautés utilisatrices de bois à brûler, le marché haïtien du charbon pourrait subir au moins une petite baisse après le séisme. Serait-ce une bonne nouvelle pour les forêts frontalières à la République Dominicaine ?

Pas vraiment. Le cas de figure contraire semble plus probable. Le besoin de nouvelles sources de revenus pour les populations déplacées a augmenté de façon dramatique. Ceux qui sont près de la frontière pourraient venir gonfler les rangs de ceux qui traversent la frontière pour fabriquer du charbon en République Dominicaine. Nous ne devrions pas exagérer le problème. La fabrication de charbon est une activité avec un statut plus bas qu’une grande majorité des hommes déplacés éviteraient certainement. Mais l’offre des fabricants potentiels de charbon pourrait augmenter dans l’ère post-séisme. Si la demande brute de charbon a momentanément baissé, comme nous le suggérons ci-dessus, mais que l’offre a augmenté à cause des nouveaux besoins désespérés de revenus, les prix baisseront.

Mais du point de vue de la République Dominicaine et des ses parcs nationaux, l’offre des extracteurs de charbon potentiellement en hausse pourrait exacerber le danger pour les forêts, malgré une baisse momentanée dans le volume brut de charbon nécessaire à une population diminuée et délocalisée.

L’ère post-séisme : Les étapes suivantes

Les pages suivantes se sont concentrées sur plusieurs séries de problèmes sur lesquels nous avons enquêté pendant six semaines de travail sur le terrain le long de la frontière haïtiano-dominicaine : les marchés binationaux, les dilemmes liés à la pêche, les Haïtiens et le travail salarié agricole, le vol transfrontalier, et l’extraction illicite de charbon. Le vol et l’extraction illicite de charbon sont des sujets dans lesquels les autorités dominicaines ont tout pouvoir d’intervention. Les trois premiers domaines sont dans secteurs dans lesquels les bailleurs de fonds et les ONG internationaux peuvent également jouer un rôle.

Déclaration générale sur les questions de conflit haïtiano-dominicain.

Certains de résultats principaux de cette “étude de conflit” sont :

Les domaines d’interactions humaines chaleureuses observées dans les communautés frontalières l’emportent sur les incidents de conflits. A cause de la concentration du conflit sur les termes de référence, une place insuffisante a été donnée dans le rapport à la manière dont les Haïtiens sont chaleureusement accueillis par les Dominicains ; aux patients reçus gratuitement dans les hôpitaux dominicains ; aux élèves haïtiens reçus dans les écoles frontalières et recevant le même matériel gratuit – livres, uniformes, et même chaussures - que les enfants dominicains reçoivent ; aux enfants haïtiens accueillis dans les foyers dominicains comme des *hijos de crianza* et traités comme des *hijos de crianza* dominicains ; aux nombreux foyers dans lesquels les hommes dominicains élèvent des enfants avec des femmes haïtiennes ; à la manière dont les enfants haïtiens et dominicains jouent ensemble dans le parc de Puerto Escondido alors que les Dominicains monolingues essayent en plaisantant et avec admiration de dire des phrases en créoles que leurs compagnons de jeu haïtiens maîtrisent.

Les Dominicains en général parlent de manière plus positive des Haïtiens que les Haïtiens ne parlent d’eux (ce qui sera le sujet d’un autre rapport) ;

Les plus grands problèmes et abus sont ceux créés par le comportement de l’état, pas par celui du citoyen dominicain ordinaire. J’ai mentionné les soldats et agents de douane qui soutirent les Haïtiens, les autorités municipales d’Elias Piña qui ont remis le marché aux mains d’hommes d’affaire aux dents longues qui ciblent les Haïtiens avec des taxes commerciales outrageusement élevées ; les autorités de MARENA qui ont jeté les communautés fermières prospères dominicaines dans la pauvreté avec une prohibition arbitraire et ont ainsi détruit la base économique de dizaines de foyers haïtiens ; les rafles d’haïtiens par les soldats dans les rues qui sont ensuite balancés sans procédure en règle de l’autre côté de la frontière. Les problèmes entre Haïtiens et Dominicains, et la colère des Haïtiens envers les Dominicains, sont le plus souvent générés par les intérêts personnels ou simplement le comportement capricieux et arrogant des fonctionnaires. Les Dominicains sont eux-mêmes victimes de ce comportement de l’état, mais ceci est évidemment rarement perçu par les Haïtiens qui se plaignent régulièrement dans des entretiens des mauvais traitements commis des mains des “Dominicains”.

Les barrières les plus lourdes au développement de la frontière haïtiano-dominicaine ne se trouvent pas dans le domaine des tensions binationales ou interethniques entre Haïtiens et Dominicains mais dans l’absence de ressources. Nombreux sont ceux qui ont déjà observé que le tragique tremblement de terre donne à Haïti, et aux non-Haïtiens impliqués avec Haïti, l’opportunité d’encourager la redéfinition des systèmes économiques et politiques d’Haïti. Les routes, les bâtiments, les systèmes d’eau et

d'électricité doivent être reconstruits. Mais personne ne souhaite reconstruire les systèmes économiques et politiques dysfonctionnels d'Haïti avant le séisme.

La décentralisation est l'un des thèmes – le démantèlement des monopoles politiques et économiques destructeurs et paralysants que la “République de Port-au-Prince” a établi sur les ressources du pays entier. Des agences bailleurs de fond internationales pourraient être mises sous pression par les élites politiques et économiques qui bénéficiaient de la République de Port-au-Prince pour canaliser leurs ressources vers la construction de cette République. D'autres espèrent cependant que lorsque les décombres auront été nettoyés et quelques bâtiments reconstruits, que la communauté internationale insistera pour canaliser la plupart des ressources *hors* de Port-au-Prince, afin de créer des opportunités économiques dans d'autres villes et villages et pour diffuser le pouvoir que Port-au-Prince d'avant le séisme avait à attirer des migrants économiquement désespérés. Les migrations internes resteront une stratégie de survie centrale pour beaucoup de foyers haïtiens - mais avec un peu de chance pas vers Port-au-Prince.

Une vision réaliste de décentralisation devrait se concentrer lourdement sur la région frontalière. Dans les recommandations suivantes, je me concentrerai sur cinq domaines de discussions dans le rapport. Chacun de ces cinq domaines devrait être pris en considération par le gouvernement haïtien. Mais les trois domaines choisis pour cette dernière discussion ici sont les trois secteurs dans lesquels les bailleurs de fond et les ONG internationaux sont plus à même d'avoir un impact : l'économie agricole, les marchés binationaux, et l'économie de pêche.

Marchés binationaux dans l'ère post-séisme

L'évaluation des preuves indique que les marchés transfrontaliers donnent du souffle aux économies des deux côtés de la frontière. Ils sont maintenant au centre des vies économiques de dizaines de milliers d'Haïtiens et de Dominicains. Leur création fût un coup de chance économique pour l'île, et leur existence devrait être protégée.

Ces marchés devraient faire l'objet de l'attention des planifications post-séisme pour les agences internationales recherchant des moyens d'assister à la naissance d'une nouvelle économie en Haïti. A ce sujet, une grande attention est justement portée au besoin d'encourager l'évolution d'Haïti en tant que pays nouvellement décentralisé, avec un système économique et politique régional équilibré, et une démographie stable. Mais le discours sur la décentralisation ignore en général ce qui est certainement la région économique la plus dynamique d'Haïti, la région frontalière. Le commerce entre Haïti et la République Dominicaine est fondamental pour les deux nations. Les marchés binationaux, qui commencèrent hors la loi et opèrent toujours hors la loi en tant que partie de l'économie informelle, devrait à présent faire partie de l'économie formelle des deux pays.

Deux aspects du fonctionnement actuel des marchés binationaux les rendent cependant radicalement dysfonctionnels et sabotent une grande partie de leur potentiel économique. D'un côté, leur caractère extralégal fait naître des situations abusives telles que celles rencontrées au marché d'Elias Piña. Et d'un autre côté, leur distribution spatiale inégale – ils n'ont lieu que du côté dominicain de la frontière – autorise des comportements abusifs de la part des autorités dominicaines. Les Haïtiens continuent à

traverser avec leur marchandise. Mais ils le font dans la peur et en sachant qu'un pourcentage important de leurs profits leur sera soutiré et qu'ils pourront faire l'objet d'abus verbaux de la part des soldats ou autres fonctionnaires. Ils veulent des marchés binationaux. Mais ils veulent que les vendeurs haïtiens puissent vendre en territoire haïtien, sous la supervision d'autorités haïtiennes en uniformes.

Un système modifié des marchés des deux côtés de la frontière ne fonctionnera que si (1) les acheteurs dominicains sont décidés à traverser en Haïti et (2) que les vendeurs haïtiens arrêtent d'amener leur marchandise du côté dominicain de la frontière. Le danger numéro 2 risque de se produire si le danger numéro 1 arrive. Si les acheteurs dominicains mettent du temps à traverser la frontière, les vendeurs haïtiens pourraient éviter l'interruption de leur flux de revenus en continuant simplement à traverser du côté dominicain de la frontière pour commercialiser leur marchandise. Une tentative a été faite à Anse-à-Pitre par des vendeurs haïtiens frustrés qui dégagèrent un espace du côté haïtien de la frontière et essayèrent d'y vendre leur marchandise. L'expérience échoua et le marché est à nouveau à l'intérieur de la structure construite du côté dominicain de la frontière.

Néanmoins, un effort plus systématique dans cette optique pourrait porter ses fruits. Grâce à l'intervention du gouvernement canadien dans le financement de la construction d'un complexe gouvernemental haïtien dans la zone frontalière de Belladere, et à la Fondation Panaméricaine pour le Développement qui gère les fonds canadiens dans ce but et créa récemment un espace à côté de ce complexe afin de construire un marché haïtien ; le travail de base a été mis en place pour une expérience vers un système de marché véritablement binational qui conserve son caractère mais élimine certains de ses éléments dysfonctionnels actuels.

L'économie de la pêche dans l'ère post-séisme.

Le demi-million de personnes qui a fuit Port-au-Prince à la suite du tremblement de terre sera momentanément sans emploi et à la recherche de revenus. L'option préférable de développement pour eux serait de ne pas retourner à Port-au-Prince, mais de trouver un emploi localement. Les conversations à propos du futur d'Haïti avec les acteurs de la planification au développement ont tous insisté sur la nécessité de décentraliser. Personne ne souhaite reconstruire l'aberrante démographie de la "République de Port-au-Prince".

Bien que des statistiques ne soient pas disponibles, il est probable qu'Anse-à-Pitre et d'autres communautés côtières du sud à l'est de Jacmel aient reçu beaucoup de ceux qui ont fuit. Il est donc probable de voir une augmentation du nombre d'Haïtiens à la recherche de revenus dans le secteur de la pêche soit en tant que pêcheurs hommes, soit en tant que vendeuses de poisson.

On peut au moins entendre quelques conversations dans le milieu du développement à propos du renforcement du secteur de la pêche en Haïti du sud. Si les acteurs principaux et les concepteurs de programmes sont des spécialistes du domaine de l'écologie, l'accent sera mis sur le problème complexe de la gestion écologiquement durable des ressources marines et à éviter la surexploitation. Les conflits entre Dominicains et Haïtiens concernant l'épuisement par les Haïtiens d'espèces maritimes côtières a fait émerger une plus grande sensibilité parmi les Dominicains envers la nécessité d'une gestion durable.

Cette sensibilité écologique accrue des pêcheurs dominicains pourrait paradoxalement être un effet secondaire du conflit avec les Haïtiens.

Toutefois, du côté haïtien de la frontière les préoccupations macro-écologiques sont clairement subordonnées aux programmes micro-économiques. Les Haïtiens à Anse-à-Pitre n'ont pas accès à des capitaux, à l'électricité, et au carburant qui ont permis à leurs homologues dominicains d'abandonner la pêche côtière pour s'orienter vers la pêche en haute-mer d'espèces pélagiques avec les DCP.

Un aperçu de programme évident mais important ne se saisit pas de cela. Les Haïtiens continuent à surexploiter les petits poissons proches de la côte, pas par ignorance écologique, mais à cause de la pénurie de ressources qui les empêche d'utiliser des technologies plus avancées de DCP. Ils n'ont pas besoin d'ateliers sur l'écologie. Ils ont besoin des ressources qui leur permettraient d'abandonner volontiers leur technologie actuelle pour des modes de pêche plus bénins utilisés par les Dominicains dans les eaux profondes.

Mais quels types de ressources bénéficieraient au secteur de la pêche ? La réponse dépend de la nature du résultat espéré. Seule une vision très généralisée peut-être proposée ici. En terme de technologie, la configuration désirée se trouverait entre la capture côtière nuisible pour l'environnement de petits poissons couramment pratiquée par les pêcheurs d'Anse-à-Pitre et la pêche en haute-mer d'espèces pélagiques hors du banc continental, couramment recherchées par les flottes du monde industrialisé. La stratégie dominicaine actuelle de petits bateaux à moteur en fibre de verre avec un équipage de trois hommes procurant des espèces pélagiques de haute-mer au moyen de DCP localisés par des GPS semble viable, et un compromis pratique entre les filets côtiers et les flottes marchandes qui passent des semaines en mer.

La structure organisationnelle actuelle de la pêche DCP dominicaine et de la pêche au filet haïtienne ne peut néanmoins pas être promue. Ceux qui effectuent la pêche ne possèdent pas leur propre bateau et sont à la merci des propriétaires d'équipement qui peuvent eux-mêmes de jamais partir en mer. Un modèle plus défendable pour le développement pourrait être le parallèle avec les coopératives agricoles, avec une propriété pour la production possédée individuellement, mais avec des apports et des services de commercialisation gérés collectivement. Le nouveau modèle de pêche faciliterait l'achat de bateaux possédés individuellement d'un côté, et la promotion de la facilitation coopérative, peut-être à travers du crédit, de carburant et autres apports, ainsi que la facilitation de la commercialisation par des chambres froides de stockage et d'autres services collectifs de commercialisation. Une approche solide éviterait certainement les "bateaux possédés collectivement" qui ont fait surface pendant cette étude. Nous devrions éviter tout dogmatisme sur ces sujets, mais être conscient qu'il existe de fortes traditions de propriété privée des ressources à la production à la fois en Haïti et en République Dominicaine. Les éléments collectifs dans un programme devraient être incorporés en tant qu'éléments auxiliaires – au crédit, à la commercialisation – d'un système basé sur la propriété privée des ressources de production centrales, les bateaux dans ce cas.

L'économie agricole post-séisme à la frontière.

Vue d'ensemble conceptuelle

Dans cette ultime section, je traiterai du problème troublant qui présente l'obstacle le plus sérieux au développement frontalier mais peu aisément (et de manière opportune) être ignoré pour se concentrer sur des problèmes plus petits mais plus faciles à gérer. En discutant des marchés binationaux, j'ai fait allusion au dilemme structurel selon lequel tous les marchés se trouvent du côté dominicain de la frontière. Il existe cependant, un dilemme structurel encore plus sérieux- la "fausse aux lions" que nous n'avons pas encore mentionnée- qui affaiblit la viabilité à long terme de n'importe quel plan d'amélioration des systèmes de marchés.

Les marchés assument la production d'un produit qui vaut la peine d'être commercialisé. Dans le système de marché binational actuel, du moins de ce que nous avons pu observer pendant cette recherche, les Haïtiens ont peu de produits qu'ils ont fait pousser eux-mêmes à vendre. Alors que les Dominicains commercialisent des produits industriels de Saint-Domingue ou Santiago et des produits agricoles de différentes parties du pays, les Haïtiens commercialisent des vêtements usés, des chaussures usées, des produits cosmétiques et des biens importés. Même quand les Haïtiens vendaient du riz sur les marchés binationaux, avant que le gouvernement dominicain n'interdise l'entrée de riz à travers la frontière, le riz était pour la plupart du riz américain qui avait été importé en Haïti et avait été acheté par des intermédiaires pour la réexportation vers le côté dominicain de la frontière.

L'économie agricole à travers la plupart d'Haïti, y compris les zones frontalières, est en fouillis. Et bien que l'économie agricole du côté dominicain de la frontière était autrefois énergiquement soutenu par les systèmes d'irrigation et de crédits agricoles installés par le gouvernement, ceci appartient maintenant largement au passé. Les crédits sont épuisés, les systèmes d'irrigation ne sont pas réparés, les dominicains s'en vont, et les Haïtiens les remplacent. Les fonds internationaux qui seront versés aux deux pays comme résultat du séisme créent une fenêtre d'opportunités pour financer l'émergence de systèmes agricoles productifs des deux côtés de la frontière.

Dans un monde idéal dirigé par des principes capitalistes strictes, tout ceci serait accompli pris en charge par des investissements du secteur privé (y compris des investissements étrangers directs) et la promotion du commerce externe, avec un minimum d'intervention du gouvernement et aucunes subventions). Dans un monde idéal dirigé par des principes socialistes, le gouvernement posséderait et gérerait tout. Les modèles socialistes purs ont échoué spectaculairement même dans leur pays d'origine. Nous prédisons un futur pour les deux pays basé sur la production privée pour des marchés générateurs de profit.

Mais un modèle prospère poussé par le marché n'émergera pas non plus en Haïti à la frontière haïtiano-dominicaine sans des interventions artificielles au développement. Et dans aucun des deux pays le gouvernement ne s'est-t-il montré capable ou désireux de financer ce qui à besoin d'être financé. Aussi vrai que le monde extérieur, et pas le gouvernement haïtien, a fourni la plus grande réponse au séisme, il est donc aussi improbable qu'Haïti s'élève économiquement, ou que la frontière haïtiano-dominicaine devienne une région économiquement dynamique, sans un soutien à long terme du monde extérieur.

Sur quoi ce soutien – ou du moins ce secteur de soutien destiné à des fins productives (différentes des fins éducatives ou médicales) - - devrait-il porter ? Une réponse tripartite valide pour les deux côtés de la frontière peut être donnée : aux systèmes d'irrigation, aux systèmes de crédit agricoles, aux systèmes de plantation d'arbres générateurs de revenus. Tous trois requièrent non seulement des fonds mais aussi des stratégies organisationnelles habiles pour s'assurer que les fonds produisent les effets désirés et ne soient pas déviés à des fins périphériques et étrangères.

Le nouvel espoir : L'irrigation par goutte à goutte à Guayajayuco.

La source la plus encourageante d'espoir qui a émergé pendant le travail sur le terrain fût ma découverte d'un système d'irrigation nouvellement créé qui avait été installé par World Vision à Guayajayuco, une communauté fermière dominicaine à tout juste quelques kilomètres dans les terres depuis la frontière avec Haïti. Les locaux interviewés à ce sujet étaient optimistes – le terme extatiques serait justifié – à l'idée des possibilités économiques pour l'agriculture productive génératrice de revenus que ce système créé.

J'ai demandé avec un scepticisme respectueux : qui s'en servira ? La plupart d'entre vous est parti pour les villes ? La réponse : une fois que la terre commence à générer des revenus substantiels, beaucoup de ceux qui sont partis reviendront. Cela signifie-t-il que vous ne dépendrez plus du travail au champ des Haïtiens ? Non. Les travailleurs au champ haïtiens sont là pour longtemps. Nous sommes contents qu'ils soient là. Chacun de ceux d'entre nous dont la terre est couverte par ce système d'irrigation a déjà des Haïtiens en attente d'être employés pour travailler pour nous.

Et qu'advient-il des locaux dont la terre est hors de portée du système ? Réponse : comme condition de la réception du système d'irrigation, ceux d'entre nous qui possédons des terres qui seront irriguées avons volontairement cédé l'utilisation d'une partie de notre terre aux locaux dont la terre ne recevra pas d'eau. Trois hectares de terre irriguée me donnera beaucoup plus de revenus que 30 hectares de terre sèche.

Il s'agit d'un arrangement très similaire à un système d'irrigation par goutte à goutte à la sortie de San Jose de Ocoa que j'avais évalué pour la Banque Mondiale. Dans ce cas, il s'agissait d'un système d'irrigation par arroseurs poussé par la gravité qui a complètement transformé ce qui avait été une vallée agricole aride et marginalisée devenue une oasis productive.

Des deux côtés de la frontière existent des ressources hydrauliques qui sont gaspillées. Les systèmes d'irrigation au goutte à goutte et les systèmes d'irrigation poussés par la gravité sont tous les deux financièrement réalisables et techniquement faisables. Ils transformeraient les systèmes de production des deux côtés de la frontière. Les agences bailleurs de fonds désireuses d'exercer un impact transformationnel mesurable à la frontière haïtiano-dominicaine devrait commencer par l'eau. Cela a été réalisé ailleurs ; c'est faisable dans la région frontalière dans beaucoup des communautés des deux côtés de la frontière.

Le crédit agricole.

Les comptes-rendus journalistiques des zones rurales haïtiennes se concentrent sur les petites exploitations. J'ai néanmoins signalé dans ce rapport, que les Haïtiens interviewés, pas seulement à la

frontière mais dans tout Haïti, font allusion au manque de capitaux, pas au manque de terres, ou à l'infertilité de la terre, comme problème principal en dehors de celui de l'irrigation. On a constaté la même chose du côté dominicain. Les précédents gouvernements ont donné non seulement des terres et des maisons, mais aussi des systèmes d'irrigation fonctionnels et l'accès au crédit agricole aux fermiers dans les colonies agricoles qui se sont établies de Pedernales à Dajabon. Plusieurs intervenants ont admis avoir abusé du crédit et été incapables de rembourser les prêts, les utilisant comme des dons, comme les maisons et la terre qu'ils avaient reçus gratuitement. Quelle que soit la cause, les programmes de crédit ont cessé.

Dans une recherche antérieure, j'avais trouvé des programmes réussis de crédit commercial aux femmes les plus pauvres. Les taux de récupération du prêt étaient élevés et les participantes ne cessaient de dire à quel point le crédit avait transformé leurs vies, leur permettant de sortir et dépasser leur rôle de femme au foyer pour prendre celui de femme d'affaire productives économiquement.

Le crédit agricole est difficile à gérer et est un secteur plus risqué que le crédit commercial. Une augmentation diachronique qui eut lieu cause, m'a-t-on dit, des défaillances de récoltes plus fréquentes aujourd'hui que par le passé, ce qui pourrait à son tour causer des défaillances involontaires de prêts.

Les systèmes d'irrigation, par contre, réduisent les risques agricoles à une fraction. Les programmes qui commencent avec l'eau peuvent continuer sans problème avec d'autres contributions vitales – le crédit pour travailler les terres irriguées.

La question des arbres : Agro-exploitation des forêts génératrice de revenus.

La question des arbres pèse lourdement sur les écrans de radar des observateurs externes qui scrutent Haïti de loin. Bien avant le séisme, les paysages dépourvus d'arbres d'Haïti provoquaient commentaires et préoccupations. Les conférenciers projettent avec fréquence les photos des vues aériennes de la frontière haïtiano-dominicaine dans des présentations Power Point, avec d'un côté une végétation verdoyante, et de l'autre un paysage lunaire dénudé. A vrai dire, chacun des deux pays a sa propre "question des arbres". J'ai un jour éveillé les colères d'un public de fonctionnaires dominicains lors d'une conférence sur les résultats d'une recherche financée par USAID à propos de la situation des arbres à la frontière. Les bouquets d'arbres verdoyants qui ont été plantés par les autorités dominicaines de leur côté de la frontière servent à certains endroits de rideau vert agencé et planté pour créer un contraste visuel avec le dénuement en Haïti. Si l'on se déplace des quelques centaines de mètres vers l'est à l'intérieur des plantations, on trouve souvent des paysages dominicains qui apparaissent aussi dénudés que ceux de leurs homologues haïtiens. De tels bouquets d'arbres, avais-je soutenu devant mon public, devraient être classés de végétation ornementale. Je reçus une sévère leçon de morale de la part du directeur de la mission local de USAID de l'époque pour avoir fait un commentaire si irrévérencieux à propos de leur financement.

Le fait est qu'il reste plus de végétation arboricole du côté dominicain de la frontière à cause des décennies de politiques de protection forestières draconiennes, y compris la création de parcs nationaux. Comme nous l'avons indiqué dans le développement de ce rapport, les forêts qui restent

dans la région frontalière sont en train de passer sous la menace sérieuse du marché du charbon haïtien, fourni par les groupes binationaux de fabricants et de vendeurs de charbon.

Les agences et ONG internationales qui sont sensibles au thème de la “reforestation” feraient bien de reconnaître l’existence de deux types distincts de programmes liés aux arbres et *à ne pas confondre* – les programmes de protection et reforestation d’arbres orientés écologiquement, et les programmes de production d’arbres à visée lucrative. Il manque toujours sérieusement à la République Dominicaine des programmes de protection des arbres et de reforestation publique. Les programmes de protection des forêts en Haïti sont un peu en retard. On rit et on est à la fois déprimé lorsque des institutions avec des programmes de protection des forêts se font la course pour protéger les portions restantes de forêt naturelle à Forêt des Pins et Pic Macaya. On se trouve sur la mauvaise île, ou du moins du mauvais côté de l’île, pour ceux dont la mission est de protéger les forêts.

Des deux côtés de l’île, mais en Haïti en particulier, la **production** d’arbres est beaucoup plus importante que la **protection** des arbres. Et la production d’arbres à bois des deux côtés de l’île se produira plus aisément dans le contexte de programmes qui facilitent la plantation d’arbres sur des terres privées à des fins lucratives. Un projet de la Fondation Panaméricaine pour le Développement qui dura des années 80 à l’an 2000 démontra la volonté massive des petits fermiers en Haïti de planter des arbres poussant rapidement (combiné à des configurations agro-forestières avec leurs cultures alimentaires) sur leurs terres, du moment qu’on leur garantissait les droits de propriété des arbres et le droit ininterrompu de récolter et vendre le bois où et quand ils le désirent. Ayant établi et géré ce projet, je peux affirmer avec une confiance absolue et sans exagération qu’avec une planification adéquate de projet – en particulier avec un objectif de projet qui mette l’accent sur le bois à des fins génératrices de revenus plutôt que pour protéger Mère Nature et qui offre à chaque fermier participant plusieurs centaines de plants – une agence bailleur de fonds pourrait en quelques années financer la plantation de dizaines de millions d’arbres dans les communautés haïtiennes tout le long de la frontière. La plantation d’arbres à bois est à la fois compatible et reçue avec enthousiasme quand elle est faite dans le cadre de “l’agro-exploitation” des forêts plutôt que pour la “reforestation”, au sein du système de cultures rurales haïtiennes.

Du côté dominicain les choses sont paradoxalement plus compliquées. Les lois de protection de la forêt classèrent de crime la coupe de tout arbre à bois, même les arbres des propriétés privées, *même les arbres à bois qu’on avait soi-même plantés*. Les lois qui étaient destinées à protéger les forêts ne furent que marginalement réussies dans cette optique. Elles furent totalement réussies pour empêcher tout propriétaire terrien censé de planter des arbres fruitiers sur sa propriété. Les fermiers qui virent des plants d’arbres à bois spontanément pousser sur leurs terres après la récolte se précipitèrent pour arracher les pousses avant qu’elles ne deviennent trop grandes. Les lois forestières créèrent une hostilité entre propriétaires terriens et arbres à bois.

Ces dernières années le gouvernement a relâché la prohibition et permis la plantation d’arbres à des fins de récolte du bois, mais uniquement avec la permission du gouvernement. Un certificat de plantation sera donné, ce qui dote sans doute le propriétaire du droit de récolter les arbres à bois quand ils sont à maturité et à commercialiser le bois.

Cependant, l'attitude du gouvernement actuel sabote la crédibilité de la plantation privatisée d'arbres et rend la plantation d'arbres à bois par quiconque dans le secteur privé insensée et dangereuse. Plus particulièrement, la direction de MARENA (Ressources naturelles et environnement) a détruit l'économie de la communauté de Rio Limpio, une communauté agricole biologique autrefois connue et prospère qui rejeta les fertilisants chimiques et produit à la place des cultures sur les parcelles de la Réforme agricole qu'ils avaient reçues dans les années 80 en utilisant pour fertilisant les cendres biologiques de feux contrôlés. Ceci avait été autorisé sous les gouvernements antérieurs jusqu'au régime actuel, dont les dirigeants venaient visiter les communautés en hélicoptères, n'apprécia pas la vue de la fumée et déclara que dorénavant ces parcelles, qui étaient déclarées comme faisant partie des limites du parc, ne pouvaient plus être cultivées de manière traditionnelle avec les cendres biologiques des feux.

J'ai fait trois visites dans cette communauté et ai déterminé que cette révocation nuisible et écologiquement inutile des droits attribués par les gouvernements antérieurs avait jeté cette communauté autrefois prospère dans la pauvreté. Le ministère s'enorgueillit dans les journaux de ses "brigades de reforestation" et de ses "serres" et autres solutions pansement idiotes à Rio Limpio. Le public ne sait pas que MARENA a inutilement détruit les vies économiques d'une communauté entière.

Ce qui compte ici est le fait qu'un gouvernement qui peut révoquer le droit d'une communauté à pratiquer une forme d'agriculture autorisée par des gouvernements antérieurs peut tout aussi facilement révoquer les droits des propriétaires planteurs d'arbres à récolter les arbres arrivés à maturité, sans se soucier du certificat qui avait été émis. Compte-tenu du comportement autoritaire et arbitraire des autorités environnementales actuelles en République Dominicaine, il n'est pas sûr pour les propriétaires privés, en particulier pour les petits propriétaires sans influence politique ou économique, de recouvrir leur terre d'arbres à bois en vue d'en récolter le bois, peu importe les certificats émis ou les promesses faites.

Systemes de vie économique, systemes de mort économique.

Ceci nous amène aux remarques finales de ce rapport : la question des systèmes de distribution. Dans l'ère des promesses post-séisme de milliards de dollars en aide à long terme à Haïti, et d'augmentation d'aide à la République Dominicaine, à qui les institutions internationales de financement confient-elles leurs dons pour l'exécution des programmes ? Ce rapport fut commandé pour étudier les conflits entre Haïtiens et Dominicains. Cependant, le véritable conflit se trouvera entre les droits des gouvernements à exiger la gestion des fonds d'un côté, et d'un autre côté, la pratique actuelle répandue qui consiste à contracter des ONG ou des entrepreneurs à but lucratif pour mettre les projets en application. Le combat important pour la trajectoire du développement des deux pays se joue entre les gouvernements contre les ONG, et non pas entre les Dominicains contre les Haïtiens.

Cette question ne peut être réglée dans les paragraphes de conclusion de ce rapport. Je ne peux que signaler que, même si les Haïtiens sont en fort désaccord entre eux sur la plupart des sujets, il y a un sujet sur lequel j'ai rencontré une unanimité étonnante. J'ai discuté avec eux du défi de convertir les fonds des donateurs en programmes locaux. A qui ces donateurs devraient-ils confier l'argent ? Du nord au sud du pays, des centaines de personnes interviewées sur le sujet criaient leur unanimité : *Pinga nou*

kite kob-la nan men leta! Ya vole-l. Ya manje-l. Nou pap wè anyen!(Ne donnez pas l'argent au gouvernement! Ils le voleront ! Ils le mangeront ! Nous n'en verrons pas un centime !)

De l'autre côté de la frontière j'ai découvert un autre contraste dramatique qui s'adresse à la même question. La communauté frontalière de Guayajayuco n'est qu'à 11 kilomètres de la communauté de Rio Limpio. Guayajayuco s'est hautement enthousiasmé avec l'arrivée du nouveau système d'irrigation. Rio Limpio a été noyé dans une furieuse paralysie avec la mort de son système agraire. Ce fût une ONG – World Vision – qui ramena la vie en donnant de l'eau à Guayajayuco. Ce fût un ministère du gouvernement, MARENA qui donna le baiser de la mort à Rio Limpio.

Des compromis sont faits dans le monde réel. Les Haïtiens qui me supplièrent de ne pas confier l'argent à leur gouvernement – pas même à leur gouvernement municipal, qui, disaient-ils, était aussi "affamé" que le gouvernement national – acceptèrent une pratique de gestion hybride qui a déjà été mise en place dans beaucoup de programmes. J'ai demandé s'ils accepteraient un arrangement dans lequel les Haïtiens seraient employés dans la plupart des postes d'un projet, mais où l'argent continuerai à être géré par les donateurs étrangers eux-mêmes, ou même par un résident local étranger qui aurait le contrôle du flux d'argent. Leurs sensibilités patriotiques en seraient-elles offusquées ? La réponse fût de nouveau unanime : non. Ils ne s'offusqueraient pas. Au contraire : ce serait l'arrangement le plus fortement populaire et préféré.

A cause du tragique et ravageur tremblement de terre, l'argent ne tardera pas à affluer en Haïti pour son développement à long terme. Cela ne fait pas de doute. En revanche, le jury continue à délibérer pour savoir qui sera sollicité, et quelles voix seront écoutées pour ce qui est de la gestion de l'argent.